



Innovation, Sciences et
Développement économique Canada

Innovation, Science and
Economic Development Canada

2018-2019

PLAN ORGANISATIONNEL

DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT :
ANNEXE 1 : INFORMATION PAR PROGRAMME



Table des matières

Personnes, compétences et collectivités.....	3
Combler le fossé numérique	3
Développement des talents	5
Programme des consommateurs	6
Développement économique du Nord de l'Ontario	7
Politique d'entrepreneuriat	8
Sciences, technologie, recherche et commercialisation	9
Initiative des supergrappes d'innovation	9
Sciences et recherche dans le secteur de l'enseignement supérieur	10
Politique horizontale sur les sciences, la recherche et la technologie	13
Soutien aux conseillers externes	15
Entreprises, investissement et croissance	16
Innovation dans les entreprises	17
Politiques et analyses sectorielles	19
Retombées économiques de l'approvisionnement	21
Services numériques	22
Soutien et financement des petites entreprises	24
Constitution en société de régime fédéral	25
Politique sur les conditions commerciales	26
Propriété intellectuelle	28
Promotion et application du droit de la concurrence	30
Insolvabilité.....	33
Examen des investissements	34
Mesure commerciale	35
Spectre et télécommunications	37
Recherche et innovation en matière de technologies des communications	39
Technologies et croissance propres	40
Politique touristique	42
Services internes	43

Annexe 1 : information par programme

L'annexe 1 fournit des renseignements additionnels sur chacun des 25 programmes d'ISDE faisant partie du Cadre ministériel des résultats qui a été approuvé par le Conseil du Trésor en octobre 2017. Les faits saillants plus détaillés de la planification complètent l'information présentée dans le Plan organisationnel. Les descriptions de programme sont alignées sur celles du Répertoire des programmes soumis au Conseil du Trésor. Les détails sur les jalons prévus des programmes ont été recueillis à la fin de l'automne 2017 dans le cadre de l'exercice de planification intégrée et de production de rapports et ils ont été adaptés pour les intégrer aux annonces relatives au budget de 2018. Outre les principaux résultats attendus pour 2018-2019, les secteurs pouvaient énoncer dans le gabarit de l'exercice, le cas échéant, les risques propres aux programmes ou les enjeux en matière de ressources humaines. Comme ces deux éléments n'étaient pas obligatoires, ils n'ont pas été inclus systématiquement pour chaque programme dans le Plan organisationnel 2018-2019. Ces éléments du processus de planification intégrée d'ISDE, ainsi que d'autres, sont en cours d'examen en vue du cycle 2019-2020.



Comblers le fossé numérique

Secteur du Service de la transformation numérique (SSTN)

Ce programme **veille à ce que les collectivités soient branchées, engagées sur le plan numérique** et diversifiées sur le plan économique. Il est responsable du maintien des **cartes actuelles de couverture du service à large bande du Canada** et offre un appui à l'**expansion de l'infrastructure des services à large bande dans les régions qui ne sont pas encore desservies**. Le programme soutient également la **connectivité, les outils numériques et le perfectionnement des compétences au profit des personnes sous-représentées mal desservies**, notamment les personnes à faible revenu, les foyers des collectivités rurales et éloignées, les personnes âgées, les personnes handicapées, les jeunes et les Autochtones. De plus, il permet la remise à neuf des ordinateurs qui ont été donnés par le gouvernement, les entreprises privées et les particuliers afin de les remettre à des écoles, des bibliothèques, des organismes sans but lucratif enregistrés et des collectivités autochtones.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Le Canada possède une main-d'œuvre hautement qualifiée qui peut occuper des emplois dans une économie innovatrice et en forte croissance.	Calendrier prévu	État
Mettre en œuvre le Programme de développement de la technologie accessible : - le Programme financera d'ici le 31 mars 2019 jusqu'à concurrence de 10 nouveaux projets de développement de technologies; - ces projets comprendront des collaborations avec quelque 20 organisations à but lucratif, organisations sans but lucratif ou instituts de recherche d'ici le 31 mars 2019 afin d'augmenter la capacité de développer des solutions technologiques qui viennent en aide aux personnes handicapées et leur permettent de participer à l'économie numérique.	T4	○
	T4	○
Mettre en œuvre le nouveau programme d'échange en matière de littératie numérique lancé le 19 février 2018 pour offrir aux Canadiens sous-représentés dans l'économie numérique un meilleur accès à la formation sur la littératie numérique. Les participants au programme compteront au moins 9 % de personnes handicapées, 7 % d'Autochtones, 15 % de personnes qui ne parlent pas anglais au foyer, 25 % qui n'ont pas terminé des études secondaires et 17 % de personnes âgées (65 ans et plus) : - examiner les demandes reçues pendant la période d'acceptation des demandes qui a pris fin le 30 mars 2018; - négocier des accords de contribution avec les candidats qui auront été retenus et préparer les annonces publiques des projets.	T4	○
	T4	○
Mieux comprendre comment les Canadiens utilisent les technologies numériques : - mener l'Enquête canadienne sur l'utilisation de l'Internet 2018; - réaliser l'ajout accéléré d'une composante au questionnaire de l'Enquête sur la population active visant les ménages canadiens qui n'ont pas un accès Internet à domicile; - amorcer la conception de l'Enquête sur les technologies numériques et l'utilisation d'Internet de 2019.	T3-T4	○
	T3-T4	○
	T3-T4	○
Appuyer la création d'emplois écologiques grâce au Programme d'acquisition d'une expérience professionnelle (PAPE) : 210 stagiaires du PAPE par année (y compris les stagiaires appartenant à des groupes sous-représentés) reçoivent une expérience de travail pratique; - cible de 90 % des jeunes stagiaires par année qui déclarent que la participation au programme a enrichi leurs compétences personnelles; - cible de 90 % des jeunes stagiaires par année qui déclarent que les stages ont amélioré leurs compétences numériques et leur expérience; - cible de 60 % des jeunes stagiaires par année qui ont trouvé un emploi, y compris le travail autonome.	T4	○
	T4	○
	T4	○
	T4	○

Les collectivités canadiennes sont branchées et utilisent l'infrastructure numérique	Calendrier prévu	État
Mettre en œuvre l' initiative Familles branchées pour aider les fournisseurs de services à offrir des forfaits Internet à faible coût aux ménages à faible revenu :		
4 fournisseurs de services Internet participent à l'Initiative Familles branchées d'ici le 31 mars 2019; 43 % des ménages canadiens à faible revenu (selon la définition de faible revenu de Statistique Canada) sont admissibles aux offres faites par le truchement du portail en ligne de guichet unique qui sera lancé à l'automne 2018.	T4	○
Poursuivre la négociation des accords de financement, administrer et surveiller les projets financés dans le cadre du programme Brancher pour innover .	T4	○
Poursuivre l'administration et le suivi des projets financés au cours de la dernière année du programme quinquennal (2014-2019) Un Canada branché :		
- mesurer les progrès et les résultats du programme en fonction des indicateurs de rendement clés (IRC) et appuyer l'évaluation du programme; - mettre un terme au programme à l'hiver 2019.	T4	○
	T4	○
+ Budget 2018 Poursuivre la mise en œuvre du programme Ordinateurs dans les écoles :		
72 000 ordinateurs excédentaires par année sont remis à neuf et distribués (y compris dans les ménages à faible revenu, les écoles, les organismes sans but lucratif, les collectivités éloignées); - le Budget de 2018 prévoit le renouvellement du financement pour les cinq prochaines années.	T4	○
	T4	○



RISQUES ASSOCIÉS AU PROGRAMME

Le risque d'une **faible adoption par les populations cibles de certains des nouveaux programmes** pourrait entraîner la prestation des services à un nombre de Canadiens inférieur aux prévisions. Pour atténuer cette possibilité, les accords des programmes comprendront des exigences détaillées de rapport. Les activités permanentes de gestion des programmes garantiront que des mesures correctives sont prises, au besoin, pour atteindre les objectifs.



DÉFIS EN MATIÈRE DE RH DU PROGRAMME

MAINTIEN EN POSTE

La plupart des programmes de transfert disposent d'un financement temporaire. Dans ce contexte, il peut survenir des difficultés dans les dernières années de la prestation d'un programme lorsque les **employés cherchent à trouver des postes plus permanents en raison de l'élimination progressive du programme**.

Incidence sur les résultats prévus/l'organisation

- Le programme peut ne pas réussir à recruter et à maintenir en poste les personnes et les ensembles de compétences dont il a besoin pour répondre aux exigences cycliques de la charge de travail (p. ex., les appels de propositions entraînent une augmentation importante de la charge de travail).

Stratégies

- Recruter de nouveaux diplômés par des programmes d'intégration et de recrutement des diplômés d'études postsecondaires.
- Collaborer avec le Partenaire d'affaires en RH du SSTN et la DGRH à une initiative afin d'intéresser, de recruter et de perfectionner des personnes talentueuses dans le domaine numérique.

Surveillance et mesure

- Mise à jour, deux fois par année, de l'état de la situation afin de connaître le nombre d'étudiants intégrés ou dont on prévoit l'intégration.
- Participation accrue aux processus de dotation collectifs pour les postes en demande.

État ○



Développement des talents

Secteur de l'industrie (SI) avec l'aide du secteur des Sciences et de la recherche (SSR) et du secteur du Service de la transformation numérique (SSTN)

Ce programme **veille à la participation des intervenants, mène des analyses et élabore des conseils stratégiques** sur le perfectionnement des talents. Il **administre les accords de contribution** qui appuient la **participation des jeunes aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques (STIM)**, offre des possibilités de **perfectionnement des compétences par la formation, les stages pour les jeunes et l'apprentissage intégré au travail et basé sur la recherche-développement**. Les initiatives du programme comprennent aussi **l'administration des prix du premier ministre** décernés aux professeurs afin d'honorer et de mettre en valeur les membres exceptionnels du secteur de l'éducation du Canada et de diffuser leurs pratiques d'enseignement innovantes qui ont fait leurs preuves. L'exécution du programme se fonde sur les objectifs fondamentaux de la **diversité et de l'inclusion, y compris l'égalité entre les sexes**. Il supervise la mise en œuvre efficace de **CodeCan**, de **Compétences numériques chez les jeunes**, de **Parlons sciences** et de **Mitacs**.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Le Canada possède une main-d'œuvre hautement qualifiée qui peut occuper des emplois dans une économie innovatrice et en forte croissance.	Calendrier prévu	État
Poursuivre la mise en œuvre du programme CodeCan qui offre des possibilités de formation en programmation et en perfectionnement des compétences numériques aux jeunes Canadiens, y compris les groupes sous-représentés, de la maternelle à la fin du secondaire (M-12) : doubler la cible initiale de 500 000 pour passer à plus de 1 million de jeunes Canadiens (M-12) et offrir aux enseignants l'accès à des possibilités d'apprentissage de la programmation et des compétences numériques par le truchement du programme CodeCan d'ici mars 2019.	T4	○
Tenir des rencontres mensuelles avec EDSC et d'autres ministères, au besoin, pour appuyer la collaboration et une approche pangouvernementales à la résolution de problèmes liés aux talents et aux compétences , y compris les programmes pertinents existants et peut-être de nouveaux programmes, des données, des lacunes réelles et perçues, de même que le rôle du gouvernement.	T1-T4	○
Organiser régulièrement des rencontres avec des organisations à but lucratif et des organismes industriels, des organisations sans but lucratif, des organisations universitaires et de formation, de même que des entreprises pour échanger sur des enjeux tels que les talents et les besoins en compétences, les lacunes réelles et perçues, de même que les données.	Continu	○
Reconnaître l'excellence dans l'enseignement par la remise, au printemps 2018, du Prix du Premier ministre .	T1	○



Programme des consommateurs

Services axés sur le marché, le tourisme et la petite entreprise (SMTPE)

Ce programme appuie l'élaboration de politiques et contribue à l'**harmonisation des règlements et des mesures de protection des consommateurs** tant au pays qu'à l'étranger (par l'entremise, par exemple, du **Comité fédéral, provincial et territorial des mesures en matière de consommation** et de l'**Organisation de coopération et de développement économiques**). Le programme détermine également les enjeux importants en matière de consommation, met au point et diffuse des **outils de sensibilisation et d'information en matière de consommation**. Le programme **collabore avec des groupes de consommateurs et offre du soutien financier** afin de renforcer le rôle du consommateur dans le marché par la promotion de recherches et d'analyses opportunes et rigoureuses.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Les collectivités canadiennes sont branchées et utilisent l'infrastructure numérique	Calendrier prévu	État
Recueillir des faits probants sur les questions liées à la consommation pour l'élaboration des politiques et administrer les accords de contribution découlant du processus de demandes de 2018-2019 du Programme de contributions pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles , ce qui comprend les intérêts des consommateurs dans le marché électronique (p. ex., les droits et les responsabilités numériques, l'utilisation des médias numériques pour faire des achats et les comparaisons entre les prix).	Continu	
Poursuivre l'exploration de moyens de promouvoir, d'améliorer et de moderniser le Programme de contributions pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles afin d'en améliorer l'efficacité.	À déterminer	
Appuyer les négociations provinciales et territoriales concernant un modèle d'harmonisation de contrat de vente par Internet : une fois que les provinces et les territoires auront approuvé le document des consultations, animer et inaugurer des consultations publiques pour intéresser les intervenants à la modernisation du modèle.	T4	
Examiner et mettre à jour l' information en matière de consommation sur les sites de <i>La Loi canadienne anti-pourriel</i> , les sites du Comité des mesures en matière de consommation et, plus généralement, le site Web du Bureau de la consommation.	Continu	



DÉFIS EN MATIÈRE DE RH DU PROGRAMME

DOTATION ET RECRUTEMENT

Au cours de la dernière année, plus de 75 % des postes du programme ont été vacants. Ces taux de vacance supérieurs aux taux habituels s'expliquent par une combinaison des retraites, des congés de maternité, des congés de maladie prolongés et d'une occupation inhabituellement élevée d'employés antérieurs.

Incidence sur les résultats prévus/l'organisation

- L'aptitude à s'acquitter avec succès de l'élaboration de recommandations sur la modernisation du programme de contributions pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles serait compromise si de nouveaux employés ne viennent pas s'ajouter en temps opportun.

Stratégies

- Collaborer avec le Partenaire d'affaires des RH du Secteur pour planifier la meilleure combinaison possible de processus de dotation pour accélérer le recrutement pour les postes vacants et ainsi atteindre les objectifs opérationnels.

Surveillance et mesure

- L'analyste des services de planification des RH et intégrés du SMTPE sert d'agent de liaison entre la DGRH et le Bureau de la consommation et collabore à la surveillance des postes vacants et aux processus de dotation.

État



Développement économique du Nord de l'Ontario

Secteur des stratégies et politiques d'innovation (SSPI)

Le programme Développement économique du Nord de l'Ontario favorise le développement économique et la diversification ainsi que la création d'emplois, et encourage la présence de collectivités durables et autonomes dans le Nord de l'Ontario. Pour y parvenir, **des paiements de transfert sont versés à des petites et moyennes entreprises et à des organismes sans but lucratif**, y compris des municipalités, des organismes municipaux, des organismes de développement communautaire et des établissements de recherche, dans ces trois secteurs prioritaires : le développement économique communautaire, la croissance et la compétitivité des entreprises, ainsi que l'innovation.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Le Canada possède une main-d'œuvre hautement qualifiée qui peut occuper des emplois dans une économie innovatrice et en forte croissance	Calendrier prévu	État
La Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario sera élaborée et mise en œuvre pour relever les défis et tirer profit des possibilités du Nord de l'Ontario, en harmonie avec le Plan pour l'innovation et les compétences du Canada et les priorités d'ISDE concernant les agences de développement régional : • lancement de la stratégie au printemps 2018; • mise en œuvre des éléments d'action à court et moyen terme; • superviser la mise en œuvre de la stratégie et produire un rapport trimestriel sur les progrès réalisés.	T1 Continu T1-T4	○ ○ ○
Collaborer avec les organismes de développement régional (ODR) à l'élaboration d'initiatives et de stratégies, par exemple le Comité du développement économique des Autochtones des ODR, à l'appui de l'engagement contenu dans la lettre de mandat ministériel d'investir stratégiquement pour mettre à profit les avantages concurrentiels des régions.	Continu	○



DÉFIS EN MATIÈRE DE RH DU PROGRAMME

DOTATION ET RECRUTEMENT

Un nombre de départs plus élevé que prévu et de nouvelles priorités gouvernementales établies en 2017-2018 font que FedNor doit agir avec célérité pour pourvoir des **postes techniques importants** (p. ex., des postes de CO pour l'exécution du programme). Le recrutement du personnel est difficile, en raison de la concurrence accrue pour recruter des talents au gouvernement fédéral et en Ontario, sans compter les contraintes inhérentes à l'attraction de talents qui s'installeraient dans le Nord de l'Ontario.

Incidence sur les résultats prévus/l'organisation

- Les retards dans la dotation de postes par des personnes compétentes créent le risque que le programme ne puisse pas être mis en œuvre et ajoutent au stress du roulement et à la charge de travail des employés.

Stratégies

- Collaborer avec l'équipe de recrutement des RH nouvellement créé pour mieux faire connaître le SSPI et adapter les efforts de recrutement pour répondre aux besoins du secteur en compétences hautement spécialisées (p. ex., s'adresser au secteur privé et à des programmes ciblés dans des universités).

Surveillance et mesure

- Analyse et rapports mensuels sur l'effectif et les perspectives financières du SSPI (p. ex., l'attrition, les prévisions d'ETP, la dotation prévue)

État ○



Politique d'entrepreneuriat

Services axés sur le marché, le tourisme et la petite entreprise (SMTPE)

Ce programme offre du **soutien aux entrepreneurs canadiens qui n'en reçoivent habituellement pas de la part des institutions de prêt traditionnelles**, et d'autres services de soutien aux entreprises. Le programme s'engage **auprès de différents groupes, notamment les femmes, les jeunes et les Autochtones**, afin que les programmes et politiques de développement économique et d'innovation du Canada répondent à leurs besoins. Il fait également la **promotion des coopératives** en tant que modèle d'affaires important qui met de l'avant une croissance durable et inclusive. Le programme vise à **renforcer la communauté des entreprises sociales du Canada**, qui comprend les partenaires des gouvernements fédéral et provinciaux, le milieu universitaire et les intervenants des entreprises sociales.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Les entrepreneurs du Canada représentent toutes les sphères de la société canadienne	Calendrier prévu	État
+ Budget 2018 Appuyer la mise en œuvre de la première Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat du Canada, une approche globale qui vise à mieux appuyer les entrepreneures, à les aider à faire croître leurs entreprises et à aplanir les obstacles auxquels elles font face : - Collaborer avec les organismes de développement régional afin de réaliser les investissements prévus dans le budget de 2018 pour créer des réseaux de soutien aux femmes entrepreneures en faisant appel à des solutions conçues à l'échelle locale et pour financer leurs efforts en vue d'assurer l'expansion et la croissance de leurs entreprises. - Créer et administrer un concours pour obtenir des propositions de tiers qui accéléreront l'accumulation et la diffusion des connaissances, des données et des pratiques exemplaires pour les entrepreneures.	Continu	○
Appuyer Futurpreneur Canada pour mieux aider les jeunes entrepreneurs en affaires : 1 440 jeunes entrepreneurs profitent des possibilités de mentorat d'ici le 31 mars 2019.	T4	○



Initiative des supergrappes d'innovation

Innovation Canada (IC)

Ce programme fait la promotion de la croissance **des réseaux et des grappes canadiennes d'innovation**. Il appuie **cinq consortiums dirigés par l'industrie** dont le mandat est d'élaborer et de mettre en œuvre un plan stratégique visant à créer un avantage pour leur grappe afin de consolider les secteurs de force du Canada. Le programme appuie les projets de technologie en **encourageant la collaboration entre le secteur privé et les établissements de recherche universitaires et publics, et en favorisant la commercialisation de nouvelles technologies et de nouveaux produits**. Le programme vise à faciliter **la croissance de petites entreprises novatrices et des chaînes d'approvisionnement qui en dépendent**, tout en attirant de nouveaux investisseurs et de nouveaux mandats de production.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Des supergrappes de calibre mondial sont créées au Canada. Les entreprises canadiennes investissent davantage dans la recherche-développement (R-D).	Calendrier prévu	État
Poursuivre la mise en œuvre de l' Initiative des supergrappes d'innovation :		
à la suite des sélections annoncées le 15 février 2018 et de la signature de l'accord de contribution avec le Ministère, les entités financées devraient en général commencer la mise en œuvre de la stratégie de leur supergrappe et lancer des appels de propositions de projet ou d'autres initiatives clés d'ici la fin de 2018-2019;	T4	○
cible de 15 entreprises du secteur privé par entité financée participant à l'Initiative d'ici mars 2019, y compris cinq petites entreprises comptant moins de 100 employés.	T4	○



RISQUES ASSOCIÉS AU PROGRAMME

Comme le programme versera des fonds à une entité qui gèrera les contributions de l'industrie et l'ISDE, il se peut que dans **certaines grappes, l'entité ne puisse pas garantir pleinement ou obtenir la contrepartie admissible obligatoire de l'industrie**. Pour cette raison, le gouvernement pourrait verser moins de fonds que prévu au cours du délai de cinq ans, ce qui pourrait se répercuter sur les résultats du programme. Pour atténuer ce risque, ISDE s'est assuré que les grappes choisies ont fait preuve d'une grande habileté à obtenir les fonds de contrepartie de l'industrie. ISDE mènera une autre vérification de diligence raisonnable avant la signature des accords de contribution. Les mécanismes précis de versement du financement aux entités seront clairement expliqués et chaque supergrappe aura la possibilité d'inviter d'autres entreprises pour s'assurer d'un jumelage avec l'industrie.



Sciences et recherche dans le secteur de l'enseignement supérieur

Secteur des sciences et de la recherche (SSR)

Ce programme appuie les **activités de recherche-développement dans le secteur postsecondaire**; il **consulte divers intervenants** comme les universités et les collèges, les organismes subventionnaires, d'autres ministères et organismes à vocation scientifique et le secteur privé et il collabore avec eux tous; **il élabore et administre des accords de contribution stratégiques** avec les organismes intervenants. L'exécution du programme se fonde sur les objectifs fondamentaux de la **diversité et de l'inclusion, y compris l'égalité entre les sexes**. Il englobe les paiements de transfert suivants : **Fondation canadienne pour l'innovation, CANARIE inc., Génome Canada, Institut périmètre de physique théorique, Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires, Centre de recherche et développement pour les médicaments, Réseau des cellules souches, Institut d'informatique quantique, Institut canadien de recherches avancées, Conseil des académies canadiennes et Fondation Pierre-Elliott Trudeau.**

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Le Canada a une capacité de recherche de calibre mondial	Calendrier prévu	État
+ Budget 2018 Mettre en œuvre une Stratégie pour l'infrastructure de recherche numérique qui assurera un accès plus ouvert et équitable à l'informatique de pointe et aux ressources des mégadonnées aux chercheurs de partout au Canada : - appuyer la ministre des Sciences dans sa collaboration avec des intervenants intéressés, y compris les provinces, les territoires et les universités, pour élaborer la stratégie, entre autres comment intégrer les rôles actuellement joués par la Fondation canadienne pour l'innovation, Calcul Canada et CANARIE, afin d'offrir un accès simplifié aux chercheurs canadiens; - obtenir l'approbation du Cabinet d'une Stratégie pour l'infrastructure de recherche numérique d'ici mars 2019.	T4 T4	○ ○
+ Budget 2018 Donner des conseils sur la mise en œuvre d'un financement stable et continu à la Fondation canadienne pour l'innovation et en assurer la gestion pour que la Fondation puisse donner accès à des outils de recherche d'avant-garde à quelque 17 500 chercheurs et 27 000 étudiants et boursiers d'études postdoctorales annuellement, y compris accroître le soutien aux installations de recherche importantes au Canada par le truchement du Fonds des initiatives scientifiques majeures de la Fondation.	Continu	○
+ Budget 2018 Appuyer la mise en œuvre des nouveaux investissements dans les conseils subventionnaires aux fins suivantes : apporter une aide accrue à la recherche fondamentale pour la prochaine génération de chercheurs canadiens par l'entremise des conseils subventionnaires et des instituts de recherche du Canada; créer un nouveau fonds des trois conseils pour appuyer la recherche d'envergure internationale, interdisciplinaire, à croissance rapide et/ou à risque élevé; attirer et maintenir en poste des chercheurs en début de carrière et d'avant-garde par le truchement des Chaires de recherche du Canada ; et s'assurer que les chercheurs ont les locaux et le soutien nécessaires dans les universités pour entreprendre des recherches multidisciplinaires de grande qualité en augmentant le Fonds de soutien à la recherche .	T1-T2	○
Collaborer avec les conseils subventionnaires et d'autres ministères fédéraux à la réalisation de l'engagement décrit dans le Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert de 2016-2018 afin de promouvoir les sciences ouvertes dans la communauté de recherche universitaire : soumettre la version provisoire des lignes directrices sur l'accès ouvert à la recherche scientifique financée par des subventions et des contributions au Conseil des directeurs généraux sur les sciences ouvertes au printemps 2018.	T1	○

Le Canada a une capacité de recherche de calibre mondial	Calendrier prévu	État
Poursuivre la mise en œuvre du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires et gérer la prolongation du programme afin d'améliorer et de moderniser les installations de recherche et de commercialisation dans les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens et les installations de formation industrielle dans les collèges et les polytechniques : • choisir les projets à prolonger jusqu'au 30 novembre 2018 et apporter les modifications nécessaires dans les accords de contribution; • appuyer l'évaluation du programme.	T1 T4	○ ○
Les entreprises canadiennes investissent davantage en recherche-développement (R-D)	Calendrier prévu	État
+ Budget 2018 Surveiller la mise en œuvre du renouvellement du financement à compter de 2019-2020 du Centre de recherche et développement pour les médicaments et de l'Institut d'informatique quantique, des organismes bénéficiaires indépendants qui appuient les sciences et l'innovation : • mettre en œuvre les mesures prévues dans les présentations au Conseil du Trésor concernant les éléments financiers du Budget de 2018; • préparer les accords de contribution connexes et les signer.	T3 T4	○ ○



DÉFIS EN MATIÈRE DE RH DU PROGRAMME

DOTATION ET RECRUTEMENT

Des départs imprévus plus nombreux qu'à l'habitude au cours de l'exercice financier précédent et de nouveaux produits livrables contenus dans le Budget 2018 exigent que le secteur **pourvoie rapidement un certain nombre de postes**.

Incidence sur les résultats prévus/l'organisation

- Sans dotation appropriée, des produits livrables peuvent être touchés et la mise en œuvre des mesures retardée.

Stratégies

- Recourir aux déploiements au même niveau, à la dotation à partir de répertoires de candidats préqualifiés et aux étudiants en intégration.
- Donner aux directions générales un accès opportun aux spécialistes du Ministère qui aideront au processus de recrutement.

Surveillance et mesure

- Utilisation réelle des options telles que les déploiements au même niveau et autres.
- Nombre de mesures de dotation par rapport au nombre de postes ETP vacants à pourvoir.

État ○



DÉFIS EN MATIÈRE DE RH DU PROGRAMME

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

En raison d'un nombre imprévu et supérieur à la normale de postes à pourvoir, les **besoins en formation du personnel sont supérieurs à la normale** aussi en 2018-2019.

Incidence sur les résultats prévus/l'organisation

- La capacité du SSR de répondre aux demandes et d'offrir des conseils de qualité, en temps opportun, dépend du temps que le nouveau personnel mettra à se familiariser avec les dossiers et les processus.

Stratégies

- mentorat les nouveaux membres du personnel et les membres du personnel existant.
- Si possible, structurer les équipes pour accroître la collaboration dans les dossiers, s'assurer de prévoir un remplaçant pour chacun des membres des équipes.
- Donner aux nouveaux employés des possibilités de participer à des cours, à des conférences et à des ateliers pour combler les lacunes dans leurs connaissances ou leurs compétences.

Surveillance et mesure

- Utilisation du budget de formation de 2018-2019 par le personnel.
- Nombre de rapports de mentorat établis.

État



Politique horizontale sur les sciences, la recherche et la technologie

Secteur des sciences et de la recherche (SSR) avec l'appui du Secteur des stratégies et politiques d'innovation (SSPI)

Ce programme fait **de la recherche et de l'analyse des politiques, organise des consultations et des collaborations avec divers intervenants**, dont le secteur privé, les universités et collèges et leurs associations, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les gouvernements étrangers ainsi que les organisations internationales. Les membres de ce programme travaillent en étroite collaboration avec les partenaires du portefeuille d'ISDE tels que le Conseil national de recherches Canada et d'autres ministères et organismes à vocation scientifique afin de **promouvoir la coordination horizontale des politiques en matière de sciences, de recherche et de technologie** ainsi que d'autres ministères tels qu'Affaires mondiales Canada (AMC) et des organisations internationales telles que l'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)**. Le programme appuie également la coordination horizontale des principaux enjeux en matière de sciences, de recherche et de technologie au moyen de la planification stratégique et d'outils de participation connexes. L'exécution du programme se fonde sur les objectifs fondamentaux de la diversité et de l'inclusion, y compris l'égalité entre les sexes.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Le Canada a une capacité de recherche de calibre mondial.	Calendrier prévu	État
Appuyer l'organisation par le Canada de la 46^e réunion du Carnegie Group et la participation de 13 chefs de délégation (ministres des Sciences) et de 13 sherpas (re-présentants gouvernementaux aux chefs de délégation) :		
achever le processus et voter sur les sujets de discussion qui seront abordés au printemps de 2018;	T1	○
soumettre et distribuer à tous les participants l'ordre du jour et les documents définitifs, ainsi que les sujets de discussion au plus tard en août 2018;	T2	○
organiser une réunion à la fin de septembre ou au début d'octobre 2018.	T3	○
Faire progresser les relations et la participation internationales et intergouvernementales en sciences et en recherche :		
coprésider un groupe de travail FPT sur les talents/les gens qui met en œuvre pour la première année un plan de travail de deux ans, afin d'appuyer les ministres FTP responsables de l'innovation et du développement économique;	Continu	○
organiser deux séminaires sur les « compétences numériques » et les « compétences en matière d'innovation » au printemps 2018;	T1	○
créer deux répertoires des « programmes FPT des talents et des compétences » et des « initiatives FPT de promotion des STIM » au printemps 2018.	T1	○



RISQUES ASSOCIÉS AU PROGRAMME

La réussite de la 46^e réunion du Carnegie Group **dépend en grande mesure du nombre de ministres/conseillers scientifiques en chef qui participeront à l'événement**. Pour réduire le risque d'une faible participation, d'autres pays seront informés de la date et du lieu dès qu'ISDE les aura approuvés pour laisser assez de temps pour les inclure dans les calendriers ministériels.



RISQUES ASSOCIÉS AU PROGRAMME

DOTATION ET RECRUTEMENT

Des départs imprévus plus nombreux qu'à l'habitude au cours de l'exercice financier précédent et de nouveaux produits livrables contenus dans le Budget 2018 exigent que le secteur **pourvoie rapidement un certain nombre de postes**.

Incidence sur les résultats prévus/l'organisation

- Sans dotation appropriée, des produits livrables peuvent être touchés et la mise en œuvre des mesures retardée.

Stratégies

- Collaborer avec le Partenaire d'affaires des RH du Secteur pour planifier la meilleure combinaison possible de processus de dotation pour atteindre les objectifs opérationnels, dont les déploiements, les répertoires de candidats préqualifiés et les l'intégration d'étudiants.
- Donner aux directions générales un accès opportun aux spécialistes du Ministère qui aideront au processus de recrutement.

Surveillance et mesure

- Utilisation réelle des options telles que les déploiements au même niveau et autres.
- Nombre de mesures de dotation par rapport au nombre de postes ETP vacants à pourvoir.

État

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

En raison d'un nombre imprévu et supérieur à la normale de postes à pourvoir, les **besoins en formation du personnel sont supérieurs à la normale** aussi en 2018-2019.

Incidence sur les résultats prévus/l'organisation

- La capacité du SSR de répondre aux demandes et d'offrir des conseils de qualité, en temps opportun, dépend du temps que le nouveau personnel mettra à se familiariser avec les dossiers et les processus.

Stratégies

- Jumeler selon un modèle de mentorat les nouveaux membres du personnel et les membres du personnel existant.
- Si possible, structurer les équipes pour accroître la collaboration dans les dossiers, s'assurer de prévoir un remplaçant pour chacun des membres des équipes.
- Donner aux nouveaux employés des possibilités de participer à des cours, à des conférences et à des ateliers pour combler les lacunes dans leurs connaissances ou leurs compétences.

Surveillance et mesure

- Utilisation du budget de formation de 2018-2019 par le personnel.
- Nombre de rapports de mentorat établis.

État



Soutien aux conseillers externes

Secteur des sciences et de la recherche (SSR)

Ce programme offre un soutien au **conseiller scientifique en chef (CSC)** et au **Conseil des sciences et de l'innovation (qu'il est prévu de créer)**. Le conseiller scientifique en chef a pour mandat de fournir des conseils sur les moyens à prendre pour s'assurer que les sciences gouvernementales sont pleinement accessibles au public, que les chercheurs peuvent parler librement de leur travail et que les analyses scientifiques sont prises en compte lorsque le gouvernement prend des décisions. Le Conseil des sciences et de l'innovation sera un organisme indépendant qui conseillera les ministres sur des questions liées aux sciences et à l'innovation. Par l'intermédiaire du **Bureau du conseiller scientifique en chef (BCSC)** et du **Secrétariat du Conseil des sciences et de l'innovation (SCSI)** le programme **offre un soutien en matière de recherche, d'analyse et d'administration au BCSC et au SCSI** afin de soutenir leur mandat de conseiller le gouvernement sur les enjeux relatifs aux sciences et à l'innovation.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Le Canada a une capacité de recherche de calibre mondial	Calendrier prévu	État
Fournir un soutien en analyse et en administration à la conseillère scientifique en chef (CSC) :		
• mener l'élaboration d'un modèle de politique sur l'intégrité scientifique à l'intention des ministères et organismes à vocation scientifique;	T2	○
• appuyer l'École de la fonction publique du Canada dans la création de modules de formation à l'intention de la communauté scientifique fédérale;	T4	○
• appuyer la rédaction du rapport annuel au Premier ministre et à la ministre des Sciences en décembre 2018.	T4	○
Appuyer la création du Conseil des sciences et de l'innovation , qui remplacera le Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation et réorienter le secrétariat actuel pour qu'il appuie le nouveau conseil et sa présidence :		
• achever la création de l'ordonnance en conseil, du mandat et du mode de fonctionnement du Conseil des sciences et de l'innovation;	T1	○
• appuyer la nomination à la présidence du conseil;	T3	○
• appuyer la nomination des membres du Conseil.	T4	○



RISQUES ASSOCIÉS AU PROGRAMME

La conseillère scientifique en chef peut ne pas répondre aux attentes de tous les intervenants. Si le Bureau de la conseillère en chef ne peut pas atténuer ce risque, la capacité de la CSC de proposer les conseils attendus peut être compromise, ce qui pourrait mener à une perte de réputation. Dans le cadre de la stratégie d'atténuation, la CSC communiquera avec les intervenants pour expliquer le mandat, les fonctions et la capacité du nouveau poste de manière à gérer proactivement les attentes. De plus, le BCSC examinera le large éventail de questions stratégiques et scientifiques que le personnel peut être appelé à commenter au moment du recrutement de nouveaux employés. Le Bureau mettra de côté des fonds pour faire appel par contrat à des compétences externes lorsqu'il n'y en aura aucune à l'interne. Le Bureau pourra aussi demander l'aide des ministères et organismes à vocation scientifique.

Il se peut que le Ministère, la CSC et le CSI comprennent différemment le mandat/rôle de chacun et des responsabilités qui leur sont dévolues. En pareil cas, la capacité du BCSC et du SCSI d'appuyer respectivement l'une et l'autre avec les ressources existantes peut être limitée et nuire à la qualité des conseils externes. Pour atténuer ce risque, la haute direction entretiendra des communications régulières et ouvertes avec la conseillère scientifique en chef et le Conseil des sciences et de l'innovation ainsi que leur personnel respectif.



DÉFIS EN MATIÈRE DE RH DU PROGRAMME

DOTATION ET RECRUTEMENT

Le SCSi adoptera un nouveau modèle pour appuyer un nouveau comité de haut niveau de conseillers externes. Pour cette raison, il y faudra une certaine période, une fois les conseillers nommés, pour mettre à l'essai les hypothèses de travail sur les ressources nécessaires (organigramme) à l'appui des activités, à mesure que le mandat prendra forme. Il peut y avoir des difficultés en RH pour le Secrétariat, une fois que le secrétariat du Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation aura été réorienté et il pourra falloir prolonger le processus de dotation au-delà des échéances prévues.

Incidence sur les résultats prévus/l'organisation

- Si le SCSi n'était pas pourvu du personnel nécessaire assez rapidement, sa capacité d'appuyer correctement le CSI pendant cette première année importante de son existence peut être compromise.

Stratégies

- Collaborer avec le Partenaire d'affaires des RH du Secteur pour planifier la meilleure combinaison possible de processus de dotation pour atteindre les objectifs opérationnels, dont les déploiements, les répertoires de candidats préqualifiés et les l'intégration d'étudiants.
- Les stratégies de recrutement pour le SCSi souligneront la haute visibilité et le prestige qui se rattachent aux conseillers externes. Cette particularité devrait intéresser un grand nombre de candidats éventuels.

Surveillance et mesure

- Nombre de mesures de dotation par rapport au nombre de postes ETP vacants à pourvoir.
- Utilisation réelle des différentes options (p. ex., déploiements au même niveau et dotation à partir de répertoires de candidats préqualifiés).

État 



Innovation dans les entreprises

Innovation Canada (IC)

Ce programme permet au gouvernement du Canada de s'assurer que les programmes d'innovation sont cohérents et répondent aux besoins des innovateurs. Il comprend **Innovation Canada**, un « guichet unique » à l'intention des innovateurs et des entrepreneurs pour qu'ils puissent trouver facilement et rapidement les programmes et y accéder; le **Fonds stratégique pour l'innovation**, un programme de financement par contributions qui réunit divers fonds, tout en élargissant l'accès à d'autres secteurs; le **Service de croissance accélérée**, qui facilite la croissance des petites et moyennes entreprises canadiennes en leur offrant la prestation de services axés sur la clientèle et mieux coordonnés au gouvernement fédéral; et **Solutions innovatrices Canada**.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Les entreprises canadiennes sont concurrentielles à l'échelle mondiale et connaissent une forte croissance	Calendrier prévu	État
+ Budget 2018 Appuyer la mise en œuvre de la réforme gouvernementale des programmes d'innovation en entreprise pour créer un ensemble de programmes faciles à consulter, qui répondra aux difficultés et aux possibilités qui attendent les entreprises canadiennes d'aujourd'hui et de demain, ce qui mènera à une augmentation du financement général total des programmes d'innovation, tout en réduisant le nombre total de programmes d'innovation en entreprise des deux tiers.	Continu	○
+ Budget 2018 Repositionner le Fonds stratégique pour l'innovation (FSI) pour en faire l'une des quatre plateformes phares de l'ensemble des programmes gouvernementaux simplifiés, axés sur les projets de R-D en entreprise dépassant 10 millions de dollars; mettre en œuvre le transfert des responsabilités et du financement connexe des centres d'excellence pour la commercialisation et la recherche et les programmes des réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises vers le FSI et appuyer les projets qui ont trait aux satellites en orbite terrestre basse et la nouvelle génération de la large bande en milieu rural.	Continu	○
+ Budget 2018 Améliorer le Service de croissance accélérée en travaillant en collaboration avec les organismes gouvernementaux, y compris le Conseil national de recherches du Canada, les organismes de développement régional, AMC, la BDC et EDC afin d'appuyer les entreprises canadiennes à fort potentiel de croissance : - mettre en œuvre la refonte du SCA et du Service de concierge du Programme d'aide à la recherche industrielle, y compris l'ajout de 15 nouveaux conseillers en innovation pour appuyer les entreprises canadiennes à fort potentiel; - intéresser et recruter d'autres entreprises à fort potentiel dans l'initiative de SCA; - mettre au point de nouveaux outils et de nouvelles formations et documentations pour mieux appuyer la cohérence au sein du SCA; - mettre en place un outil de partage des données pour faciliter la collaboration, la collecte des données et leur analyse dans les organisations du SCA; - continuer de travailler avec d'autres partenaires fédéraux et externes clés pour trouver de nouvelles possibilités de collaboration dans le cadre du SCA; - publier le premier rapport sur le rendement du SCA.	Continu Continu T4 T4 Continu T4	○ ○ ○ ○ ○ ○

Les entreprises canadiennes sont concurrentielles à l'échelle mondiale et connaissent une forte croissance	Calendrier prévu	État
Continuer de mettre en œuvre <u>Solutions innovatrices Canada</u> (SIC), un nouveau programme d'approvisionnement en innovations qui donne aux entreprises la possibilité de mettre au point et de valider de nouvelles technologies et de nouveaux services dans un contexte gouvernemental, soit par des subventions soit par des contrats de recherche-développement :		
collaborer avec les ministères et organismes à définir des défis qui ont trait à leur mandat et que de nouvelles technologies et de nouveaux services fournis des innovateurs et des entrepreneurs du Canada feraient progresser;	Continu	○
accroître la fonctionnalité de la plateforme Web de SIC, mettre en œuvre un portail pleinement fonctionnel qui permettra au Ministère d'élaborer et de publier les défis tout en offrant aux petites entreprises un guichet unique simple pour proposer leurs solutions;	T4	○
faire connaître les défis de SIC aux petites entreprises canadiennes, y compris communiquer avec les entreprises dirigées par des groupes sous-représentés (p. ex., les femmes, les Autochtones, les jeunes, les personnes handicapées, les minorités visibles).	Continu	

Les innovateurs canadiens ont un accès simplifié aux outils et à un soutien	Calendrier prévu	État
+ Budget 2018 Innovation Canada deviendra un guichet unique pour les entreprises canadiennes et leur offrira l'information dont elles ont besoin pour prendre de l'expansion, créer des emplois et stimuler notre économie. Pour réaliser ces objectifs, Innovation Canada travaillera en collaboration avec le Réseau des entreprises canadiennes et PerLE afin de réduire le fardeau administratif des PME :		
améliorer les outils existants, par exemple innovation.canada.ca et PerLE pour faire épargner du temps aux entreprises;	Continu	○
donner aux entreprises accès à l'information, leur permettre de la sauvegarder et de la réorienter pour épargner du temps;	Continu	○
élaborer des stratégies de commercialisation et de participation afin de promouvoir Innovation Canada en tant que guichet unique.	Continu	○



RISQUES ASSOCIÉS AU PROGRAMME

Certains ministères et organismes qui participent à SIC peuvent avoir l'impression d'être coincés pour financer des technologies et des services qui n'appuient pas leur mission et leur mandat. La structure en portail des trois phases de SIC atténuera le risque qu'une telle situation de produise, car si une technologie ne correspond pas au mandat d'un ministère, il n'est pas tenu de passer à la phase 1 s'il n'est pas convaincu des réponses fournies à l'étape initiale de la demande. De même, les ministères ne sont pas tenus de passer à la phase 2 à moins que la validation de principe à la fin de la phase 1 soit acceptable. Les ministères ne sont pas tenus de se doter des innovations à la phase 3 à moins qu'ils ne soient convaincus des résultats de la phase 2.

Il existe un risque que SIC ne puisse pas répondre à la demande en raison de l'insuffisance des fonds et du fait que le programme ait une trop large portée. Pour atténuer ce risque, le pipeline des projets et les liquidités devront être étroitement surveillés et les projets choisis aux fins d'examen devront offrir de solides avantages au Canada. La clarification des possibilités de grande valeur ciblées en vue du FSI contribuera également à gérer les attentes.

L'expansion des services numériques dépend entièrement du soutien des partenaires et de leur adoption par les intermédiaires commerciaux. Le Ministère a l'intention d'obtenir la rétroaction des intermédiaires et des partenaires afin de déterminer les principaux éléments prioritaires.



Politiques et analyses sectorielles

Secteur de l'industrie (SI) avec l'appui du Secteur des stratégies et politiques d'innovation (SSPI)

Les **analyses portant sur l'industrie** servent à renseigner les parties intéressées au sujet des questions et des politiques importantes se rattachant à la compétitivité des industries ciblées et à leur position sur les marchés mondiaux et dans les chaînes de valeur. En collaboration avec des parties intéressées, notamment les **Tables sectorielles de stratégies économiques**, ainsi que des associations industrielles et d'autres ministères, le programme **élabore et diffuse des études, des documents de recherche et des rapports statistiques** afin de créer une base factuelle permettant de prendre des décisions éclairées au sujet des stratégies sectorielles de croissance. Les **activités de sensibilisation ciblée** aident également l'industrie à mieux comprendre les politiques et les programmes du gouvernement. Ce programme **favorise aussi l'adoption et l'adaptation de technologies et de compétences nouvelles et émergentes liées aux processus d'affaires**, en plus de **soutenir la recherche et le développement stratégiques, le marketing, l'investissement ainsi que les activités de développement du commerce international**.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Les entreprises canadiennes sont concurrentielles à l'échelle mondiale et connaissent une forte croissance	Calendrier prévu	État
Livrer à l'été 2018 une deuxième série de rapports qui contiendront des recommandations fondées sur les conseils des chefs de file du secteur privé par suite des travaux des Tables de stratégies économiques , en collaboration avec Santé Canada (Table sur les sciences biologiques et la santé), FedDev et le Conseil national de recherches Canada (Table sur la fabrication de pointe), Patrimoine canadien (Table sur les industries numériques), Agriculture Canada (Table sur l'agroalimentaire) et RNCAN (Table sur les technologies propres, Table sur les ressources propres) dans le but d'aider à orienter le gouvernement fédéral dans ses efforts pour offrir des programmes pertinents et efficaces aux entreprises canadiennes.	T2	○
Collaborer avec d'autres ministères pour appuyer les discussions et les négociations en cours sur l'Accord de libre-échange , y compris la participation aux négociations de l'ALÉNA, aux échanges bilatéraux avec la Chine, le Japon et l'Inde et l'élaboration de documents d'analyse et de conseils stratégiques qui orienteront la position du GC.	Continu	○
Perfectionner et améliorer le Portail national de représentation graphique des grappes en collaboration avec les provinces, les territoires et d'autres intervenants :	T1	○
- lancer le portail à la prochaine réunion des ministres FPT; - poursuivre la collaboration et échanger avec les provinces et les territoires sur la représentation graphique des grappes afin d'obtenir leurs commentaires, d'apporter des modifications et de déployer les nouvelles versions au besoin; - collaborer avec d'autres ministères pour déterminer les synergies dans les différents dossiers (c.-à-d., attraction d'investissements); - utiliser le portail pour produire des analyses des grappes à l'appui de la prise de décisions sur le programme et les politiques (p. ex., évaluer les propositions du Fonds d'investissement stratégique); - établir et mettre à jour la carte des grappes à l'aide des nouvelles données; - collaborer avec Statistique Canada à la production d'un document sur la pertinence des diverses méthodes de détermination des grappes dans le contexte canadien, y compris analyser certaines grappes et évaluer leur rendement d'une région à une autre selon des variables telles que l'emploi, le revenu, la croissance et la spécialisation au fil du temps.	Continu	○
	Continu	○
	Continu	○
	Continu	○
	Continu	○
	T1	○

Les entreprises canadiennes sont concurrentielles à l'échelle mondiale et connaissent une forte croissance.	Calendrier prévu	État
Appuyer la publication du Rapport sur l'état de l'aérospatiale de 2018 en juillet 2018.	T2	○
Définir, formuler et appuyer l'élaboration de stratégies d'avant-garde dans les domaines de l'aérospatiale, de l'espace, de la marine et de la défense, y compris poursuivre les travaux en étroite collaboration avec l'Agence spatiale canadienne (ASC) et d'autres ministères afin de promouvoir l'existence d'un secteur spatial novateur et concurrentiel à l'échelle internationale .	Continu	○
Fournir des vérifications de diligence raisonnable, des conseils précis selon les secteurs et des études de marché pour appuyer la prise de décisions sur les projets soumis aux programmes d'ISDE , y compris le Fonds stratégique d'innovation et l'Initiative des supergrappes d'innovation, de même que des programmes plus vastes de GC, tels que les Contrôles à l'exportation, le Programme des marchandises contrôlées et l'infrastructure nord-américaine de l'industrie de la défense.	Continu	○
Appuyer la participation des entreprises canadiennes dans les domaines de l'aérospatiale, de l'espace, de la marine et de la défense à des foires commerciales importantes (p. ex., la Farnborough Air Show, l'Eurosatory, le Space Symposium) pour renforcer la compétitivité des secteurs dans les chaînes de valeurs mondiales.	Continu	○
Mener des études sur l'automobile et les technologies numériques connexes, favoriser l'engagement et la communication afin d'offrir de bons conseils sur la compétitivité et l'innovation et, au besoin, appuyer l'élaboration de projets et d'accords de contribution dans le cadre des nouveaux programmes afin de multiplier les investissements en R-D et en innovation et de favoriser la croissance et l'innovation partout dans l'écosystème canadien de l'automobile et des technologies numériques.	Continu	○
Le Canada est un lieu et une destination de choix pour l'investissement, la croissance et le tourisme	Calendrier prévu	État
Appuyer les efforts d'attraction des investissements , y compris la participation à des événements sectoriels pertinents et de prestige (p. ex., BIO) et leur soutien, de même que la participation active au comité directeur du Bureau du Conseil privé concernant l'investissement direct étranger (avec AMC).	Continu	○
Fournir des politiques et des conseils sur l' intelligence artificielle , y compris la médecine de précision et les véhicules autonomes.	Continu	○
Faire le lien avec les travaux entrepris par le truchement du Carrefour Investir au Canada , en particulier les secteurs industriels clés.	Continu	○



RISQUES ASSOCIÉS AU PROGRAMME

Deux enjeux clés sont liés à la **capacité des Tables de stratégies économiques de respecter les échéanciers des projets et à la viabilité des recommandations proposées**. Pour atténuer les risques, des membres du Bureau des Tables sectorielles de stratégies économiques communiquent souvent avec les membres des Tables pour s'assurer que les réunions de ces dernières sont assez fréquentes et comptent assez de participants pour respecter les échéanciers des projets. Le Bureau participe activement à tous les aspects des réunions des Tables, facilite le consensus entre les membres et guide le processus d'établissement des recommandations.



Retombées économiques de l'approvisionnement

Secteur de l'industrie (SI)

Ce programme met en œuvre la **Stratégie d'approvisionnement en matière de défense** qui comprend la **Politique des retombées industrielles et technologiques (RIT)** ainsi que la **proposition de valeur (PV)** cotée et pondérée. La Politique sur les RIT, notamment la PV, veille à ce que les investissements importants du Canada dans les biens et les services liés à la défense appuient la durabilité et la croissance à long terme du secteur de la défense et de la sécurité du pays. Elle permet aussi de **gérer la surveillance et la vérification des obligations des entrepreneurs conformément à l'ancienne Politique des retombées industrielles et régionales**. De plus, ce programme met en œuvre la **proposition de valeur de la Stratégie nationale de construction navale qui contribue au développement et à la durabilité du secteur naval** du Canada dans son ensemble.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Les entreprises canadiennes sont concurrentielles à l'échelle mondiale et connaissent une forte croissance	Calendrier prévu	État
Surveiller la conformité des entrepreneurs dans le secteur de la défense dans l'exécution de leurs obligations d'investir au Canada : - publication d'un rapport sur les progrès réalisés en mai 2018; - publication d'un rapport sur les normes de service en octobre 2018.	T1 T3	○ ○
Intégrer les capacités industrielles clés à la Politique des retombées industrielles et technologiques dans laquelle des notes supérieures seront accordées aux piliers spécifiques qui stimulent les investissements ciblés de grande valeur dans les domaines prioritaires et qui répondront à la demande de l'industrie d'une meilleure prévisibilité dans l'approche de la proposition de valeur : - publier un guide sur la proposition de valeur (ISDE) mis à jour au printemps 2018; - s'assurer de communications proactives au moyen de conférences, de communiqués et des médias sociaux au printemps 2018.	T1 Continu	○ ○
Mettre en œuvre la stratégie d'analyse de la défense dans le but d'améliorer et de soutenir la prise de décision fondée sur les faits avérés en matière d'approvisionnement pour la défense.	Continu	○
Mettre la dernière main à la nouvelle évaluation de l'influence sur les intérêts économiques du Canada des soumissionnaires, y compris l'engagement avec des intervenants canadiens et autres intervenants clés.	Continu	○
Appuyer un concours ouvert et transparent pour remplacer la flotte actuelle de CF-18 par 88 avions de combat perfectionnés, y compris l'élaboration d'un cadre d'évaluation de la proposition de valeur au moyen d'une analyse interne et de l'engagement avec des intervenants canadiens et autres intervenants clés.	Continu	○
S'assurer d'une administration efficace de la proposition de valeur de la Stratégie nationale de construction navale à l'appui de l'objectif de cette stratégie d'obtenir une industrie navale canadienne durable à long terme.	Continu	○



Services numériques

Secteur du Service de la transformation numérique (SSTN)

Ce programme **supervise les stratégies, les projets et les initiatives** de conception et de mise en œuvre de services aux entreprises simplifiés et technologiquement avancés. En **mettant à profit les innovations numériques, en dotant les fonctionnaires des outils nécessaires et en utilisant mieux les données**, le programme fera progresser la **transformation des services numériques d'ISDE**. Il favorisera l'excellence du service et l'**élaboration de services mixtes** en collaboration avec divers intervenants, dont les organisations fédérales et d'autres instances publiques.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Les innovateurs canadiens ont un accès simplifié aux outils et à un soutien	Calendrier prévu	État
Mettre à jour et poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie de gestion des services pluriannuelle du Ministère dans laquelle ce dernier décrit son approche générale en matière de gestion et d'amélioration des services :		
- examiner et mettre à jour la stratégie d'ISDE; - soumettre un rapport sur les progrès annuels au plus tard le 31 mars 2019.	T3	○
	T4	○
Élaborer une nouvelle stratégie des services numériques à ISDE et peaufiner la stratégie ministérielle relative aux canaux de communication multiples pour qu'il soit plus facile pour les entreprises de s'y retrouver dans les services gouvernementaux.	À déterminer	○
Examiner le mandat et relancer le Labo d'innovation en accordant plus d'importance à l'aspect numérique dans le cadre de la nouvelle Direction générale de conception numérique du Ministère (autrefois le Centre de transformation numérique).	T1	○
Accroître le nombre de ministères qui utilisent le numéro d'entreprise comme identifiant normalisé des entreprises d'ici le 31 mars 2020, conformément au rôle de chef de file que joue ISDE dans cette initiative, dans le cadre des « Services gouvernementaux simplifiés pour les entreprises » de la Stratégie de services du GC.	T4	○
Élaborer des ensembles de services interministériels et intercompétences fournis aux clients d'affaires , en tant que résultat surveillé dans le cadre des « Services gouvernementaux simplifiés pour les entreprises » de la Stratégie de services du GC.	T4	○



DÉFIS EN MATIÈRE DE RH DU PROGRAMME

DOTATION ET RECRUTEMENT

À la suite des changements organisationnels de juin 2017, l'organisation est encore en voie de stabilisation, ce qui comprend achever la dotation en ressources nécessaires des équipes. **Un grand nombre des employés occupent des postes à titre intérimaire, sont affectés, détachés ou occasionnels**, ce qui crée des difficultés pour le recrutement et le maintien en poste de personnel, tout comme la planification de la relève et le maintien des compétences.

Incidence sur les résultats prévus/l'organisation

- La capacité de mettre en œuvre et d'exécuter les principaux livrables liés à la Stratégie de gestion des services d'ISDE (SGS) et d'autres initiatives pourraient être amoindrie si les bonnes personnes, les bonnes compétences et l'importance accordée aux priorités ne sont pas au rendez-vous et si les changements culturels ne sont pas apportés.

Stratégies

- Harmoniser la gestion des talents et le cycle de gestion du rendement pour déterminer les besoins individuels de formation et de perfectionnement, préparer le plan d'apprentissage et de gestion des talents et tenir des réunions du comité d'experts en gestion des talents.
- Déterminer les possibilités d'affectations enrichies à l'échelle de l'organisation.
- Poursuivre l'évaluation de l'ampleur des talents et de l'état de préparation du groupe de la relève des EX et définir les qualificatifs des groupes de la relève des EX et des postes équivalents aux EX (répertoire de gestion des talents).
- Poursuivre les activités de planification de la relève et déterminer les postes clés et vulnérables, de même que le rôle des entrepreneurs.

Surveillance et mesure

- Statistiques trimestrielles sur les aspects suivants :
 - détermination des lacunes d'apprentissage;
 - élaboration et mise à jour de plans d'apprentissage pour se doter des compétences en demande;
 - nombre de postes pourvus;
 - nombre d'affectations.
- Nombre d'employés EX moins 1 et EX moins 2 qui participent au Programme de mentorat pour les dirigeants, dans le cadre du groupe de la relève des EX.

État



Soutien et financement des petites entreprises

Services axés sur le marché, le tourisme et la petite entreprise (SMTPE)

Ce programme offre du **soutien et des fonds aux petites et moyennes entreprises** pour s'assurer que les entreprises canadiennes sont concurrentielles à l'échelle mondiale, connaissent une forte croissance et ont accès au financement qu'elles n'auraient pas pu obtenir autrement ou qui aurait été offert sous des conditions moins intéressantes. Ce programme offre également une **fonction de surveillance et de remise en question à la Banque de développement du Canada** et favorise la compréhension des défis auxquels se heurtent les petites entreprises dans l'adoption de pratiques commerciales qui facilitent la croissance et l'innovation.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Les entreprises canadiennes sont concurrentielles à l'échelle mondiale et connaissent une forte croissance	Calendrier prévu	État
Travailler en collaboration avec la Banque de développement du Canada (BDC) afin d'appuyer l' Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR) : appuyer le processus d'évaluation des demandes qui soumettra des recommandations au sous-ministre d'ISDE sur les candidats à retenir pour l'ICCR;	T2	○
Continuer d'explorer des moyens de promouvoir, d'améliorer et de moderniser le Programme de financement des petites entreprises du Canada .	Continu	○
Les innovateurs canadiens ont un accès simplifié aux outils et à un soutien	Calendrier prévu	État
Poursuivre la mise en œuvre de l' inscription en ligne des demandes du Programme de financement des petites entreprises du Canada qui permet aux prêteurs de transférer les inscriptions de prêt et les frais électroniquement, dans le but d'obtenir plus de 90 % de toutes les demandes de prêt et des frais reçus et traités par voie électronique d'ici mars 2019.	T4	○
Poursuivre les efforts de sensibilisation visant à réduire le fardeau administratif des entreprises canadiennes, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME).	Continu	○



Constitution en société de régime fédéral

Services axés sur le marché, le tourisme et la petite entreprise (SMTPE)

Le programme de constitution en société de régime fédéral **permet aux Canadiens et aux entreprises** (à l'exception des institutions financières) de **se constituer en société** sous le régime fédéral conformément à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, la *Loi sur les chambres de commerce*, la *Loi canadienne sur les coopératives* et la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Ses principaux secteurs d'activité sont la **constitution en société et les services connexes** (comme la fusion ou la modification de la charte d'une société), la **dissolution des sociétés**, les décisions portant sur l'utilisation des **dénominations sociales**, le service de recherche de dénominations sur le **Système informatisé pour la recherche de dénominations sociales et de marques de commerce (NUANS)**, la collecte et la diffusion de **renseignements sur les sociétés de régime fédéral**, les activités de conformité et d'exécution associées aux lois qu'il applique, ainsi que l'élaboration de **politiques** et de **règlements sur la constitution en société**.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Les innovateurs canadiens ont un accès simplifié aux outils et à un soutien	Calendrier prévu	État
Poursuivre les travaux afin de relier numériquement tous les registres des entreprises du Canada au moyen d'une solution d'interopérabilité, dans le cadre du projet d'investissement Relier les registres des entreprises canadiennes :		
- mettre à la disposition du public une fonction de recherche pour obtenir l'information de base sur 80 % des sociétés canadiennes; - poursuivre les travaux avec les provinces et les territoires pour élaborer un projet pilote dans le cadre du présent projet auquel participeront la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, l'Ontario et le Québec dans un premier temps, l'Alberta et le Manitoba dans un deuxième temps.	T1	○
	T1-T4	○



Politique sur les conditions commerciales

Secteur des stratégies et politiques d'innovation (SSPI)

Ce programme vise **l'élaboration et la coordination des politiques, des lois et des règlements dans les domaines du droit des sociétés et de l'insolvabilité, de la concurrence, des droits d'auteur, des marques de commerce et des dessins industriels, des brevets, de la propriété intellectuelle internationale, du savoir traditionnel, de la protection des renseignements personnels et des données, de même que la Loi anti-pourriel**. L'une des principales fonctions du Ministère consiste à **élaborer et à coordonner ces politiques, lois et règlements, en tenant compte des efforts d'organismes de contrôle** et d'application de la loi, comme l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, la Commission du droit d'auteur, le Bureau de la concurrence, le Bureau du surintendant des faillites, le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes en les appuyant.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Les entreprises canadiennes sont concurrentielles à l'échelle mondiale et connaissent une forte croissance	Calendrier prévu	État
+ Budget 2018 Mettre en œuvre une nouvelle stratégie en matière de propriété intellectuelle pour aider les entrepreneurs canadiens à mieux comprendre et protéger la propriété intellectuelle et obtenir un meilleur accès à cette dernière : - préparer un projet pilote de collectif des brevets qui sera réalisé en 2019–2020 et qui sera réalisée en collaboration avec les entrepreneurs canadiens pour mettre en commun les brevets de sorte que les petites et moyennes entreprises aient un meilleur accès à la propriété intellectuelle dont ils ont un besoin essentiel pour prendre de l'expansion; - appuyer l'acquisition de compétences spécialisées en matière de propriété intellectuelle et de conseils juridiques pour la communauté canadienne d'innovation, y compris la création d'une équipe fédérale qui collaborera avec des entrepreneurs canadiens pour les aider à élaborer des stratégies adaptées d'utilisation de leur propriété intellectuelle et à prendre de l'expansion sur les marchés internationaux; - créer un marché de la propriété intellectuelle qui constituera un répertoire en ligne unique de la propriété intellectuelle appartenant au secteur public et pouvant être octroyée sous licence ou vendue afin de réduire les frais d'opération pour les entreprises et les chercheurs et d'améliorer l'accès des entrepreneurs canadiens à la propriété intellectuelle appartenant au secteur public.	Continu	○
	Continu	○
	Continu	○
+ Budget 2018 Appuyer un programme de réforme réglementaire axé sur le soutien de l'innovation et des investissements commerciaux afin de rendre le système réglementaire canadien plus agile, transparent et ouvert de sorte que les entreprises partout au pays puissent explorer les nouvelles possibilités et en tirer profit, ce qui profitera à toute la population canadienne. Les éléments suivants en font partie : - examen ciblé des exigences et des pratiques réglementaires qui constituent des goulots d'étranglement pour l'innovation et la croissance; - leadership en matière de commerce interne à la Table de conciliation et de coopération en matière réglementaire de l'Accord de libre-échange canadien; - élaboration d'un système électronique de réglementation – une plateforme en ligne pour inciter les Canadiens à améliorer la transparence et l'efficacité au processus général d'établissement des règles.	Continu	○
	Continu	○
	Continu	○

Les entreprises canadiennes sont concurrentielles à l'échelle mondiale et connaissent une forte croissance	Calendrier prévu	État
+ Budget 2018 Appuyer la réforme de la Commission du droit d'auteur du Canada, en collaboration avec Patrimoine canadien et à partir des consultations publiques et des analyses effectuées en 2017-2018, adopter une mesure législative au Parlement pour modifier la <i>Loi sur le droit d'auteur</i> et collaborer avec la Commission du droit d'auteur du Canada à la préparation de la réglementation connexe : - préparer un mémoire au Cabinet en mai 2018; - appuyer le dépôt du projet de loi du ministre en 2018.	T1 À déterminer	○ ○
En collaboration avec Patrimoine canadien, appuyer le travail du Comité de la Chambre des communes ou du Sénat chargé de l'examen quinquennal obligatoire de la Loi sur le droit d'auteur et préparer l'éventuelle réponse du gouvernement, y compris des conseils sur les recommandations possibles de réforme législative : - appuyer l'examen en cours; - préparer la réponse du gouvernement à l'hiver 2019.	T1-T3 T4	○ ○
Continuer d'apporter un soutien concernant le projet de loi C-25 : <i>Loi modifiant la Loi canadienne sur les sociétés par actions, la Loi canadienne sur les coopératives, la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif et la Loi sur la concurrence.</i>	À déterminer (sous réserve du calendrier parlementaire)	○
En collaboration avec Transports Canada, continuer d'appuyer le projet de loi C-49 : <i>Loi apportant des modifications à la Loi sur les transports au Canada et à d'autres lois concernant les transports ainsi que des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois, qui rendra les coentreprises dans le domaine aérien plus réalisables lorsque l'intérêt public l'emporte sur les préoccupations de la concurrence, permettant ainsi aux transporteurs aériens canadiens de participer plus activement à l'économie mondiale, sur un pied d'égalité avec leurs concurrents internationaux.</i>	À déterminer (sous réserve du calendrier parlementaire)	○
Collaborer avec le ministère de la Justice à l'élaboration d'une proposition visant la version finale du Règlement concernant les atteintes aux mesures de sécurité, qui sera examinée par un comité spécial du Cabinet avant qu'une recommandation sur le règlement définitif ne soit faite au gouverneur général : - publier le règlement définitif dans la Partie II de la <i>Gazette du Canada</i> en avril 2018, accompagné d'un résumé des commentaires reçus au sujet du projet de règlement; - appuyer son entrée en vigueur, qui devrait se faire en décembre 2018.	T1 T3	○ ○
+ Budget 2018 Obtenir des commentaires et élaborer des approches équilibrées, fondées sur des faits probants, afin de protéger les pensions des Canadiens contre le risque d'insolvabilité et d'améliorer la sécurité de la retraite, en collaboration avec Finances Canada et Emploi et Développement social Canada.	Continu	○
+ Budget 2018 S'employer à respecter l'engagement de collaborer avec les provinces et les territoires pour améliorer la transparence des personnes morales et des arrangements juridiques, améliorer l'offre d'information sur les bénéficiaires effectifs et éliminer l'utilisation des actions au porteur.	Continu	○



Propriété intellectuelle

Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)

Le programme de la propriété intellectuelle est responsable de l'**administration du régime canadien de protection de la propriété intellectuelle (PI)**, lequel englobe la **délivrance de brevets et l'enregistrement de marques de commerce, de droits d'auteur et de dessins industriels**. Le programme contribue à l'innovation et au succès économique du Canada par les moyens suivants : en rassurant davantage les innovateurs et les entreprises qui entrent sur le marché au moyen de **droits de PI de grande qualité délivrés rapidement**; en favorisant et en soutenant l'innovation et la créativité par l'échange de connaissances (en échange de la protection offerte, les renseignements de PI qui sont déposés ou enregistrés au Canada sont divulgués au public afin d'enrichir le savoir à l'échelle mondiale); en **sensibilisant** les innovateurs et les entreprises afin qu'ils exploitent mieux leur PI; en aidant les entreprises à livrer concurrence à l'échelle internationale par l'**harmonisation du régime canadien de protection de la PI à celui de nos homologues étrangers et par la promotion des intérêts canadiens en matière de PI dans le monde entier**.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Les entreprises canadiennes sont concurrentielles à l'échelle mondiale et connaissent une forte croissance	Calendrier prévu	État
Soutenir l'harmonisation du système canadien de PI et des normes internationales et renforcer la collaboration internationale en matière de PI : - mettre en œuvre l'Accord de La Haye afin d'appuyer les dépôts internationaux de dessins industriels et s'efforcer d'accéder à trois autres traités sur la PI : le Protocole de Madrid, qui favorisera les investissements étrangers et la croissance économique et réduira le fardeau administratif; le Traité de Singapour sur la <i>Loi des marques de commerce</i> afin de créer un cadre international moderne et dynamique visant l'harmonisation des méthodes administratives d'inscription des marques de commerce et l'Accord de Nice; - participer aux assemblées annuelles de Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, organiser des réunions bilatérales et multilatérales avec d'autres OPI et accueillir la rencontre Ariana pour représenter les intérêts du Canada à l'échelle internationale; - participer aux assises du Protocole du groupe d'experts sur la propriété intellectuelle du forum de coopération Asie-Pacifique (APEC) et faire la promotion de la coopération et de l'échange de pratiques exemplaires avec d'autres organismes de PI; - travailler en collaboration avec d'autres ministères et superviser les indications géographiques de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG).	T1-T4 T2-T4 T1-T4 T1-T4	○ ○ ○ ○
Le Canada est un lieu et une destination de choix pour l'investissement, la croissance et le tourisme.	Calendrier prévu	État
Moderniser les pratiques, les formalités et les outils de l'OPIC et faire en sorte qu'il demeure reconnu comme un organisme qui mise sur la qualité : - mettre en œuvre les changements aux systèmes et aux processus de l'OPIC qui permettront d'accéder à quatre traités internationaux clés sur la PI, ce qui offrira aux innovateurs des options simplifiées et économiques pour déposer et enregistrer leurs droits de PI dans de multiples instances (première publication principale pour les dessins industriels aura lieu en novembre 2018; la deuxième publication principale pour les dessins industriels aura lieu au milieu de 2019; la deuxième publication provisoire pour les marques de commerce aura lieu en août 2018; la troisième publication provisoire pour les marques de commerce aura lieu en janvier 2018; et la quatrième publication provisoire aura lieu en mars 2019); - réviser les normes de service de l'OPIC à la lumière des consultations publiques, dans le but d'améliorer la clarté et le degré de certitude pour les clients.	T1-T4 T4	○ ○

Les innovateurs canadiens ont un accès simplifié aux outils et à un soutien	Calendrier prévu	État
+ Budget 2018 Mettre en œuvre un programme de sensibilisation et d'éducation en matière de propriété intellectuelle à l'intention des entreprises et des investisseurs canadiens, en appui à la nouvelle stratégie en matière de propriété intellectuelle : • élaborer des outils d'éducation en matière de PI, par exemple des études de cas, des vidéos et des webinaires. • travailler de concert avec les partenaires dans l'écosystème enrichi, y compris la Banque de développement du Canada et le Conseil national de recherches, divers ministères provinciaux et regroupements d'entreprises, dans le but de mieux faire connaître la PI parmi les entreprises qui innovent; • produire des rapports d'analyse et de recherche ciblés en PI pour rendre compte de l'innovation dans les secteurs, les marchés et les technologies clés.	T4	
	T4	
	T4	



Promotion et application du droit de la concurrence

Bureau de la concurrence (BC)

Le **Bureau de la concurrence (le Bureau)** est un organisme d'application de la loi indépendant qui veille à ce que les entreprises et les consommateurs canadiens prospèrent dans un marché concurrentiel et innovateur. Sous la direction du commissaire de la concurrence, le Bureau **assure et contrôle l'application de la Loi sur la concurrence, de la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation (produits non alimentaires), de la Loi sur l'étiquetage des textiles et de la Loi sur le poinçonnage des métaux précieux.** Le programme vise également à promouvoir et à renforcer la conformité aux lois afin d'assurer que les comportements anticoncurrentiels ne nuisent sensiblement ni à la croissance ni à l'innovation dans l'économie canadienne. Il **promeut et protège la concurrence** pour le bien des Canadiens, en plus de **décourager et prévenir les comportements anticoncurrentiels**, y compris les cartels, les cas d'abus de position dominante et les pratiques de marketing trompeuses. Il permet également d'**examiner les fusions** pour s'assurer qu'elles ne préviennent ni ne minent de façon substantielle la concurrence dans le marché.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Le Canada est un lieu et une destination de choix pour l'investissement, la croissance et le tourisme.	Calendrier prévu	État
Continuer de bâtir la confiance et à soutenir la concurrence et l'innovation dans l'économie numérique en assurant et en contrôlant l'application des lois canadiennes en matière de concurrence.	Continu	○
Continuer de protéger les investissements du GC dans les infrastructures grâce à une détection vigilante, à la prévention et à l'application des mesures contre le truquage d'offres et la fixation des prix.	Continu	○
Continuer d'encourager la conformité avec la <i>Loi sur la concurrence</i> et l'adoption de programmes de conformité crédibles et efficaces.	Continu	○
Soutenir la concurrence et l'innovation dans le secteur de la santé et des sciences biologiques.	Continu	○
Communiquer les politiques du Bureau afin d' encourager encore davantage la transparence pour ce qui est de l'application de la loi et de la promotion de la concurrence.	Continu	○
Encourager les autorités de réglementation, le gouvernement et d'autres décideurs à adopter une stratégie de réglementation qui favorise la concurrence et l'innovation.	Continu	○
Encourager les échanges sur les politiques en matière de concurrence et continuer à établir des partenariats nationaux et à renforcer ceux qui sont déjà en place.	Continu	○
Renforcer la collaboration entre les partenaires internationaux pour favoriser encore davantage un marché concurrentiel et le protéger, pour gérer les problèmes transfrontaliers d'activités anticoncurrentielles et pour faire la promotion de politiques solides en matière de concurrence à l'échelle internationale.	Continu	○
Veiller à ce que les consommateurs et les entreprises disposent de renseignements utiles et opportuns pour qu'ils puissent prendre des décisions éclairées.	Continu	○



RISQUES ASSOCIÉS AU PROGRAMME

Pour que le Bureau soit efficace dans son rôle en tant qu'organisme d'application de la loi indépendant dans une économie numérique en rapide évolution, **il doit disposer de ressources adéquates et la Loi sur la concurrence doit être modernisée**. Si les lois ne sont pas modifiées de manière à combler les lacunes quant à la capacité du Bureau à appliquer la loi et que l'on ne dispose pas de ressources adéquates, le Bureau risque de ne pas être en mesure d'appliquer de manière efficace les lois canadiennes en matière de concurrence ni de veiller à ce que les entreprises et les consommateurs canadiens prospèrent dans un marché concurrentiel et innovateur. Pour réduire ce risque au minimum, le Bureau travaillera de pair avec le SSPI; continuera à favoriser le dialogue stratégique parmi les intervenants concernant la nécessité d'apporter des améliorations à la *Loi sur la concurrence* et la nature éventuelle de celles-ci; travaillera de près avec Transports Canada pour élaborer des lignes directrices conjointes dans l'éventualité où le projet de loi C-49 serait adopté et où la loi serait mise en application.

De plus, il existe un **risque que la promotion des enquêtes et poursuites criminelles** en vertu de la *Loi sur la concurrence* (notamment en ce qui concerne la fixation des prix, le truquage d'offres et la fraude par marketing de masse dans l'économie numérique en rapide évolution, où les actes anticoncurrentiels commis à l'aide de moyens difficiles à détecter et non traditionnels sont à la hausse) **soit perturbée** par le manque de ressources techniques nécessaires pour détecter et prévenir avec efficacité de tels comportements dans l'économie numérique, **la hausse des coûts des opérations attribuable à la complexité des cas et au volume de renseignements, la capacité du Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) et les éventuelles différences dans l'opinion et les stratégies** entre cette organisation et les enquêteurs du Bureau. Afin de limiter ce risque, le Bureau travaillera de concert avec les hauts fonctionnaires du SPPC ainsi qu'avec leurs équipes respectives afin de favoriser le dialogue et l'ouverture des communications, et investira pour renforcer les capacités d'application de la loi relativement aux technologies numériques dans le but de relever les défis émergents.

Il y a également un **risque que le Bureau n'ait pas le soutien nécessaire d'experts juridiques pour gérer les procédures contestées**, en particulier dans un contexte de plus en plus complexe d'une fusion en litige, occasionnant des coûts plus élevés étant donné le recours nécessaire à des conseillers juridiques externes (c.-à-d., par l'entremise du ministère de la Justice). Pour limiter ce risque, le Bureau continuera de travailler en collaboration avec le ministère de la Justice.



DÉFIS EN MATIÈRE DE RH DU PROGRAMME

PLANIFICATION DE LA RELÈVE

Le Bureau doit **renforcer les capacités en leadership des membres du groupe de relève des EX**, composé essentiellement de spécialistes techniques, afin de les aider à mieux assumer leur rôle actuel ou à se préparer aux postes de cadre de direction. Compte tenu des retraites et départs potentiels parmi les cadres de direction du Bureau et du fait que les personnes faisant partie du groupe de relève des EX ont exprimé le souhait d'être mieux préparés à un rôle de direction (que ce soit au Bureau même ou à l'extérieur, à la fois pour une mobilité latérale et vers les niveaux supérieurs), le Bureau doit se pencher sur la meilleure façon de maximiser les chances de réussite du groupe de relève des EX.

Incidence sur les résultats prévus/l'organisation

- Le manque de planification officielle quant à la formation et au perfectionnement des compétences en leadership du groupe de relève des EX du Bureau, ainsi que la charge non voulue qui pèse actuellement sur les cadres de direction, pourraient empêcher le Bureau d'exécuter son mandat de manière efficace et efficiente et de combler les départs imprévus ou les lacunes en matière de connaissances et d'expertise.

Stratégies

- Lancer un examen exhaustif du complément de relève des EX du Bureau en se penchant sur la conception organisationnelle de celui-ci, cela afin de garantir qu'elle soutient la gestion des talents du groupe de relève des EX et la planification de la relève. Il faudra entre autres examiner les descriptions d'emploi, y compris les rôles et responsabilités, et procéder à une comparaison par rapport à d'autres secteurs d'ISDE.
- Envisager la possibilité d'une stratégie adaptée pour le renforcement des capacités et compétences en leadership et en gestion du groupe de relève des EX, stratégie s'appuyant sur des occasions de formation ou de perfectionnement.

Surveillance et mesure

- Mesures de suivi définies à la suite de l'examen des postes du groupe de relève des EX et de l'exercice de comparaison avec d'autres secteurs.
- Formation en leadership offerte au groupe de relève des EX.
- Participation aux programmes de perfectionnement des superviseurs et des gestionnaires de l'EFPC (y compris le programme à l'intention des futurs directeurs).

État 

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

Pour s'assurer que les employés du Bureau continuent d'avoir la formation et les connaissances de pointe requises, **il faut investir davantage dans les formations propres au mandat spécialisé du Bureau et mieux coordonner ces formations.**

Incidence sur les résultats prévus/l'organisation

- La formation aidera les employés à acquérir et maintenir les compétences et connaissances professionnelles, techniques et opérationnelles requises pour aider le Bureau à s'acquitter de son mandat spécialisé.

Stratégies

- Élaborer un programme de formation interne obligatoire pour tous les agents et parajuristes nouveaux et déjà en poste qui doivent avoir un niveau uniformisé de connaissances et de compétences en matière de réglementation et d'enquête.

Surveillance et mesure

- Nombre de cours de formation de base offerts et préparés.

État 



Insolvabilité

Services axés sur le marché, le tourisme et la petite entreprise (SMTPE)

Le Bureau du surintendant des faillites (BSF) **supervise l'ensemble des actifs et des questions régis par la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (LFI)** ainsi que **certaines questions régies par la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC)**. Le BSF **délivre des licences et réglemente la profession consacrée à l'insolvabilité**, tient à jour **un registre public des dossiers, données et statistiques liés à la LFI et à la LACC** et en assure l'accessibilité, consigne les **plaintes formulées au sujet de la procédure d'insolvabilité** et **procède à des enquêtes à cet égard**, et **assure la conformité en maintenant et en appliquant le cadre réglementaire**. Fonctionnant en tant qu'organisation établissant des recettes nettes en vertu d'un crédit au sein d'ISDE, le BSF recouvre ses coûts par le processus d'insolvabilité et remplit ses obligations de manière indépendante du gouvernement.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Le Canada est un lieu et une destination de choix pour l'investissement, la croissance et le tourisme	Calendrier prévu	État
Apporter des changements réglementaires au cours des trois prochaines années afin de réduire les risques pour l'intégrité du processus d'insolvabilité des consommateurs, y compris : • modifications de l'instruction relative aux consultations en matière d'insolvabilité des consommateurs visant à renforcer la conformité aux lois relatives à l'insolvabilité et à mieux protéger les consommateurs contre les frais inutiles et les services non réglementés.	T3	○



Examen des investissements

Secteur de l'industrie (SI)

Ce programme **applique les dispositions de la Loi sur Investissement Canada** en s'assurant que le ministre d'ISDE dispose de l'information nécessaire pour déterminer si un investissement étranger important sera vraisemblablement à l'avantage net du Canada ou s'il existe des motifs raisonnables de croire qu'un investissement pourrait porter atteinte à la sécurité nationale. Pour ce faire, l'équipe du programme élabore **une politique sur l'investissement, traite les avis déposés par les investisseurs et examine les transactions relevant du champ d'application de la Loi**. Le programme **surveille également la mise en œuvre des investissements examinés** afin de déterminer s'ils sont réalisés conformément à la demande soumise au ministre ainsi qu'aux déclarations faites et aux engagements pris à leur endroit.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Le Canada est un lieu et une destination de choix pour l'investissement, la croissance et le tourisme	Calendrier prévu	État
Poursuivre les travaux pour s'assurer d'un traitement en temps opportun des avis d'investissement étranger et des demandes d'examen déposés par des investisseurs étrangers en vertu de la <i>Loi sur Investissement Canada</i> et d'un processus rigoureux qui garantit que les avis sont attestés et les demandes traitées selon les échéanciers prévus dans la réglementation.	Continu	



RISQUES ASSOCIÉS AU PROGRAMME

Une gestion inadéquate des examens prescrits dans la Loi sur Investissement Canada (dans les limites des échéanciers prévus par la Loi) et de manière aussi transparente que possible peut nuire au climat des investissements étrangers directs au Canada. Ce risque fait partie du profil de risques organisationnels du Ministère.



Mesure commerciale

Services axés sur le marché, le tourisme et la petite entreprise (SMTPE)

Mesures Canada assure l'intégrité et l'exactitude des mesures commerciales (c'est-à-dire, des opérations financières fondées sur des mesures) par le **contrôle et l'application de la Loi sur les poids et mesures, de la Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz** et des règlements connexes. Ce programme consiste à **élaborer des exigences législatives sur la mesure commerciale et veiller à leur application, à approuver les prototypes d'appareils de mesure pour leur utilisation au Canada, à évaluer l'exactitude des mesures sur le marché et à mener des enquêtes au sujet des plaintes des entreprises et des consommateurs** au sujet de l'inexactitude présumée de mesures, en plus d'**obliger des actions correctives** lorsque des mesures inexactes ou des pratiques déloyales sont observées. Ce programme comprend aussi l'**accréditation des organisations du secteur privé compétentes pour la réalisation d'inspections**.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Le Canada est un lieu et une destination de choix pour l'investissement, la croissance et le tourisme	Calendrier prévu	État
Contribuer à assurer un marché juste et concurrentiel et veiller à ce que les clients soient protégés et bien informés :		
surveiller la conformité des propriétaires d'appareils de mesure utilisés dans la vente au détail et autres avec les fréquences d'inspection obligatoires dans les secteurs du commerce au détail de l'essence, de la vente d'aliments au détail, des produits laitiers, de l'exploitation minière, de la foresterie, des pêches, des grandes cultures et des cultures céréalières et de la vente en gros de pétrole, en prenant des mesures correctives en cas de non-conformité, au besoin;	Continu	○
continuer de recourir à l'approche d'application progressive, y compris en imposant des sanctions administratives pécuniaires, pour résoudre les cas d'inexactitude et de non-conformité;	Continu	○
organiser des séances d'information et de sensibilisation sur une base continue afin d'aider les propriétaires d'appareils à comprendre leurs obligations en vertu de la loi, la manière de s'y conformer et les conséquences en cas de non-conformité;	Continu	○
enquêter sur les plaintes des consommateurs où l'on soupçonne une mesure inexacte;	Continu	○
assurer la vérification et la surveillance des inspecteurs non gouvernementaux que Mesures Canada autorise à effectuer des inspections obligatoires et autres inspections d'appareils de mesure.	Continu	○



RISQUES ASSOCIÉS AU PROGRAMME

Il existe un **risque que l'infrastructure des technologies de l'information, les applications et les capacités de présentation de l'information de Mesures Canada ne suffisent pas à répondre aux besoins de l'organisation**. La stratégie d'atténuation comprend la mise en œuvre d'une planification annuelle des applications opérationnelles et de la production de rapports (ce qui comprend une analyse environnementale du rendement des applications opérationnelles et une analyse des écarts des fonctions actuelles par rapport aux résultats opérationnels voulus ou futurs, ainsi que le classement des projets proposés par ordre de priorité et l'examen des besoins en matière de financement pour les projets approuvés de technologies de l'information), de même que des mises à jour mensuelles.



DÉFIS EN MATIÈRE DE RH DU PROGRAMME

DOTATION ET RECRUTEMENT

Mesures Canada pourrait continuer de connaître des difficultés à atteindre l'effectif complet requis pour fournir les programmes et services législatifs en raison des **défis associés à un marché de l'emploi hautement concurrentiel pour ce qui est des professionnels possédant les compétences techniques et l'expérience requises dans le domaine des sciences métrologiques, et à la perte de mémoire technique/organisationnelle attribuable aux départs à la retraite.**

Incidence sur les résultats prévus/l'organisation

- L'incapacité à recruter et à maintenir en poste des employés compétents pourrait nuire à la capacité de l'organisme à offrir des programmes et services législatifs et à assurer une protection adéquate des consommateurs et des entreprises contre les pertes attribuables aux mesures inexactes.

Stratégies

- Mener un processus de recrutement national des inspecteurs au niveau d'entrée et établir un bassin de candidats préqualifiés. La priorité sera de veiller à ce que tous les nouveaux inspecteurs progressent dans le Programme de recrutement et de formation des inspecteurs techniques en respectant les critères et les échéances définis (il faut de 18 à 24 mois pour que les nouveaux inspecteurs au niveau d'entrée aient la formation requise pour s'acquitter de l'ensemble des obligations en matière d'inspection).
- Fournir des possibilités d'occuper un poste intérimaire et d'autres occasions de formation et de perfectionnement pour les membres du personnel de Mesures Canada qui aspirent à des postes de niveau supérieur, que ce soit spécialiste technique, vérificateur, agent de programme ou gestionnaire. Des mesures seront prises également pour accélérer la dotation pour les postes de ce type, notamment en établissant des bassins de candidats préqualifiés et en recourant à l'aide d'un conseiller en dotation de la DGRH pour trouver des manières innovatrices de limiter les retards de dotation.

Surveillance et mesure

- Nombre de personnes désignées pour l'inclusion dans les bassins de candidats préqualifiés et mesure dans laquelle les gestionnaires ont recours à ces bassins pour combler les postes TI-03 et autres.
- Mesure dans laquelle les nouveaux inspecteurs suivent le Programme de recrutement et de formation des inspecteurs techniques du début à la fin en respectant les critères et échéances établis.
- Nombre et type de possibilités d'occuper un poste intérimaire et d'autres occasions d'apprentissage et de perfectionnement.

État 



Spectre et télécommunications

Secteur du spectre et des télécommunications (SST)
avec l'appui du Secteur des stratégies et politiques d'innovation (SSPI)

Ce programme permet de **mettre en œuvre les cadres législatifs et stratégiques**, et **d'administrer les procédures, les normes et les règlements nationaux** qui régissent les industries de la radiocommunication et des télécommunications du Canada. Il permet également de maximiser les avantages du spectre pour le public par sa gestion efficace et efficiente, au moyen de **l'octroi de licences de spectre et de radio (y compris les enchères)**, **d'un contrôle de la conformité et de l'application de mesures de conformité**. Le programme protège également les intérêts des Canadiens dans les industries de la radiocommunication et des télécommunications en **permettant la négociation de traités et d'accords internationaux**. Le programme joue un rôle dans la protection des Canadiens en **protégeant les infrastructures essentielles des technologies de l'information et des communications (TIC)**, en **assurant la disponibilité du spectre aux premiers répondants**, en **appuyant l'industrie des télécommunications dans des situations d'urgence**, en **menant des initiatives de cyberrésilience et en appuyant également les initiatives de cybersécurité**.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Les entreprises canadiennes sont concurrentielles à l'échelle mondiale et connaissent une forte croissance.	Calendrier prévu	État
Publier le document Perspectives du spectre 2018-2022 , un plan de libération du spectre pluriannuel pour les services mobiles commerciaux, l'utilisation du spectre par des dispositifs exempts de licence, les services satellitaires et les services de raccordement.	T1-T2	○
Mettre aux enchères les licences de spectre restantes dans diverses bandes qui n'ont pas été attribuées dans les processus antérieurs ou retournées au Ministère.	T1	○
Publier une décision sur la libération du spectre des ondes millimétriques en appui à la technologie 5G .	T2-T3	○
Mettre aux enchères les licences de spectre dans la bande de 600 MHz destinées à l'origine à la radiodiffusion, mais qui ont été réattribuées aux services mobiles commerciaux, dans le cadre d'une initiative conjointe avec la Federal Communications Commission des États-Unis, avec un échéancier qui sera établi une fois le document <i>Cadre technique, politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande de 600 MHz</i> publié.	TBC	○
Publier le document de consultation sur les propositions d'introduction de services mobiles commerciaux dans la bande de 3 500 MHz .	TBC	○
Travailler avec Patrimoine canadien pour examiner la <i>Loi sur la radiodiffusion</i> et la <i>Loi sur les télécommunications</i> , tel qu'annoncé dans le Budget 2017, cela afin de garantir que les Canadiens continuent de profiter de services Internet ouverts et innovateurs.	TBC	○



RISQUES ASSOCIÉS AU PROGRAMME

Il existe un **risque que la capacité du Ministère à gérer la libération du spectre pour les services mobiles ne suffise pas pour suivre la demande de nouveaux services, laquelle est en forte croissance**, et que le Ministère n'ait pas l'infrastructure nécessaire pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de contrôle et d'application avec les technologies sans fil de la prochaine génération et dans un contexte d'hyperconnectivité. Ce risque est décrit dans le Profil des risques organisationnels du Ministère.



DÉFIS EN MATIÈRE DE RH DU PROGRAMME

MAINTIEN EN POSTE ET PLANIFICATION DE LA RELÈVE

Il peut s'avérer difficile de conserver les capacités opérationnelles et d'**assurer le maintien en poste des personnes qui possèdent l'expérience spécialisée requise.**

Incidence sur les résultats prévus/l'organisation

- La gestion des talents, la planification de la relève et le transfert systématique des connaissances sont essentiels au maintien des calibres techniques et d'analyse requis pour réaliser les engagements du SST.

Stratégies

- Renforcer les programmes de perfectionnement pour les employés occupant un poste ENG ou EL, y compris en créant un programme de perfectionnement des EN-ENG pour les ingénieurs du SST ne faisant pas partie du Programme de perfectionnement des EN-ENG du CRC.
- Améliorer la conception organisationnelle et soutenir la mobilité des employés en élaborant de nouvelles descriptions d'emploi normalisées pour les postes ENG-02 à ENG-06.
- Continuer de soutenir le Programme de perfectionnement des EC.
- Maintenir et soutenir les programmes coopératifs actuels afin d'assurer l'accès à des compétences essentielles et évolutives et de favoriser le développement de la prochaine génération de talents.

Surveillance et mesure

- Réussite des programmes de perfectionnement parmi les employés qui occupent un poste EC ou EL.
- Nombre d'étudiants des programmes coopératifs embauchés au SST.

État 



Recherche et innovation en matière de technologies des communications

Secteur du spectre et télécommunications (SST)

Le programme de recherche et d'innovation en matière de technologies des communications, offert par l'entremise du **Centre de recherches sur les communications (CRC)**, fait office de **centre fédéral d'excellence en recherche pour les télécommunications évoluées**, mettant l'accent sur la recherche et le développement en matière de spectre et de sans-fil. Le programme consiste à fournir des **conseils techniques** dans le but de permettre la prise de décisions fondée sur des faits et la gestion du programme du spectre pour ISDE, en plus d'offrir un soutien en matière de recherche et de développement à d'autres ministères. Il favorise l'innovation en **offrant des occasions à l'industrie et aux universités d'obtenir des licences pour leur propriété intellectuelle et leurs technologies**, et en rendant les résultats de ses activités de recherche et de développement accessibles au public. De plus, le **programme s'associe à l'industrie et aux universités** pour certains projets de recherche et de développement stratégiques afin de mettre au point une technologie de pointe pour relever les défis mondiaux auxquels doit faire face le Canada.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Le Canada est un lieu et une destination de choix pour l'investissement, la croissance et le tourisme	Calendrier prévu	État
Mettre en œuvre des programmes de recherche « Grands défis » axés sur une mission qui fournissent des démonstrations des technologies ou des validations de principe favorisant de manière stratégique les capacités opérationnelles et politiques du gouvernement à gérer la ressource du spectre des radiofréquences du Canada, fournir des conseils techniques et valider les concepts du spectre de la prochaine génération et en faire la démonstration : - exécuter la démonstration des technologies d'ondes millimétriques 5G; - poursuivre les activités de recherche et de développement liées aux technologies 5G; - élaborer des méthodes améliorées de conformité et d'application pour le spectre.	T3-T4 T3-T4 T3-T4	
Renforcer et compléter les compétences et connaissances au sein du CRC dans les domaines des technologies sans fil, des mégadonnées, des applications et de l'infonuagique , en mettant l'accent sur des partenariats significatifs et sur les transferts de technologies avec les universités, le secteur privé et d'autres ministères en appui à l'économie de l'innovation du Canada.	Continu	
Tabler sur les capacités scientifiques et techniques élargies du CRC afin de permettre à ISDE et d'autres ministères et organismes gouvernementaux, comme le ministère de la Défense nationale (MDN), Recherche et développement pour la défense Canada, Sécurité publique Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité et la Gendarmerie royale du Canada de maximiser l'utilisation du spectre des radiofréquences en appui à leurs mandats opérationnels importants.	Continu	
Faire l'analyse et la synthèse des tendances des technologies et applications émergentes (p. ex., 5G) et de leurs incidences sur l'utilisation du spectre en intégrant des renseignements scientifiques et techniques étendus, les résultats des recherches intramurales et l'avis d'experts réputés dans le domaine des télécommunications sans fil.	Continu	
Continuer de travailler avec le MDN et Services publics et Approvisionnement Canada afin de transférer la garde du campus de Shirleys Bay (à Ottawa) du CRC au MDN en 2019-2020.	T1-T4	



RISQUES ASSOCIÉS AU PROGRAMME

En raison de divers facteurs, dont le financement et la disponibilité sur le marché, il existe **un risque que le CRC ne soit pas en mesure de remplacer ou de conserver l'équipement spécialisé requis par la nature de son travail**. La stratégie d'atténuation actuelle comprend un plan de dépenses en immobilisations qui assure l'examen actif et la mise à niveau de l'équipement scientifique selon les priorités en matière de recherche ainsi qu'une saine gestion des finances.



Technologies et croissance propres

Secteur des sciences et de la recherche (SSR)

Ce programme **appuie les entreprises canadiennes de technologies propres** pour les aider à devenir des entreprises dont l'impact mondial sera important dans le cadre de la transition du Canada vers une économie à faible émission de carbone. Le **Carrefour de la croissance propre**, lancé en janvier 2018 au sein d'Innovation Canada et en partenariat avec Ressources naturelles Canada (RNCAN), contribuera à coordonner le financement fédéral disponible pour les entreprises canadiennes de technologies propres afin de combler les lacunes actuelles en matière de financement et de soutien aux programmes auxquelles ces entreprises font face alors qu'elles commercialisent leurs produits et se développent, et d'améliorer le service aux entreprises de technologies propres à l'échelle du pays. Le programme offre **une analyse fondée sur des faits et des conseils** en matière de technologies propres au Canada, tout en soutenant **la mise sur pied d'une politique sur les technologies propres ainsi qu'un programme de sensibilisation et de mobilisation** à cet égard. Il appuie également **la collecte de données et la production régulière de rapports** afin d'améliorer la capacité du gouvernement du Canada à cibler ses politiques et ses programmes en matière de production et d'adoption de technologies propres. Le programme appuie le développement et la démonstration de technologies propres par l'entremise de sa supervision de **Technologies du développement durable Canada (TDDC)**.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Le Canada devient un chef de file mondial des technologies propres	Calendrier prévu	État
Contribuer à l' élaboration de la politique sur le financement des technologies propres à l'intention des entreprises dans ce domaine, et en collaboration avec BDC, EDC, AMC et Finances Canada, participer à l'établissement d'un cadre pour le nouveau financement de 1,4 milliard de dollars prévu pour les producteurs de technologies propres.	Continu	○
Par le truchement du Carrefour de la croissance propre et en collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, venir activement en aide aux utilisateurs et aux producteurs de technologies propres pour qu'ils trouvent les programmes et les soutiens fédéraux les plus pertinents, compte tenu de leurs besoins, et faciliter la coordination du financement fédéral à la disposition des utilisateurs et des producteurs canadiens de technologies propres.	Continu	○
Approfondir l'analyse des données sur les technologies propres à la suite de la première publication de données en décembre 2017, par le biais du Compte économique des produits environnementaux et de technologies propres, y compris les travaux additionnels en collaboration avec Statistique Canada et RNCAN pour déterminer quelles technologies propres seraient prioritaires dans le Compte, par exemple déterminer et mesurer les domaines de spécialisation en technologies propres, les exportations, les revenus et les emplois au Canada.	Continu	○
Achever la mise en œuvre des priorités établies dans le plan de travail mixte de deux ans du Groupe de travail FPT sur la croissance propre .	T4	○
Achever la mise à jour de l'état d'avancement du pilier des technologies propres, de l'innovation et des emplois du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques , incluse dans le deuxième rapport annuel sur la mise en œuvre du cadre pancanadien d'ici décembre 2018.	T3	○

Le Canada devient un chef de file mondial des technologies propres	Calendrier prévu	État
Mettre en œuvre la stratégie d'engagement international en matière de technologies propres :		
• Stratégie de commerce et d'investissement – poursuivre la collaboration avec AMC et d'autres partenaires fédéraux dans les missions commerciales portant sur les technologies propres;	Continu	○
• Canada – Royaume-Uni – travailler en collaboration avec AMC, ECCC et RNCAN à la création d'un partenariat en innovation propre, composé de représentants gouvernementaux et du secteur privé pour faire progresser l'innovation propre et l'énergie propre et renouvelable;	Continu	○
• Canada – États-Unis – participer à la renégociation en cours de l'ALÉNA, entrer en contact avec des intervenants en technologies propres et contribuer à l'engagement du Ministère;	Continu	○
• Canada – Chine – entretenir des liens plus étroits avec la Commission nationale chinoise du développement et de la réforme en matière de technologies propres, signaler l'engagement actuel d'ECCC et du ministère des Changements climatiques à la Commission chinoise et celui de RNCAN à l'Administration nationale d'énergie et poursuivre les discussions avec les partenaires et les homologues chinois concernant l'élaboration de mécanismes qui feront progresser la commercialisation et le déploiement de solutions canadiennes en technologies propres en Chine, y compris sous la gouverne du groupe de travail sur les technologies propres Canada-Chine avec le ministère chinois des Sciences et de la Technologie.	Continu	○
Assurer la supervision de Technologies du développement durable Canada (TDDC) .	Continu	○



RISQUES ASSOCIÉS AU PROGRAMME

Ce programme comprend l'élaboration d'une **Stratégie relative aux données sur les technologies propres**. En raison du délai de mise en œuvre et de la complexité, **certaines technologies propres et les biens et services connexes peuvent ne pas figurer dans les premières itérations du programme**. Ce risque est partagé avec Statistique Canada et il pourrait influencer la qualité des indicateurs macroéconomiques calculés à partir de certaines technologies et influencer la désagrégation. Pour atténuer le risque, les autres ministères ont participé et continueront de participer régulièrement et systématiquement aux efforts d'acquisition des données.

Compte tenu de la valeur novatrice des projets appuyés par **TDDC, un certain nombre de projets pourraient échouer et ne faire l'objet d'aucune commercialisation**. Même si les réactions des intervenants ont généralement été positives depuis l'annonce de la recapitalisation du Fonds des technologies de développement durable dans le Budget de 2017, certains projets peuvent être soumis à un débat public et d'autres peuvent ne pas être retenus en vue d'un financement. TDDC compte plus de 15 ans d'expérience dans l'évaluation et le choix de projets aux fins de financement. Il a la capacité d'acquies l'expertise nécessaire au besoin. Tous les projets comptent plusieurs collaborateurs. Tous comprennent des jalons et les échéanciers prévus. Le financement est accordé au fil du temps lorsque les jalons sont atteints.

Le Carrefour de croissance propre est un modèle nouveau et innovateur et son modèle a peu de précédents au GC. De plus, les attentes des partenaires fédéraux, des provinces/territoires et des intervenants sectoriels sont élevées. Les documents de communication et les interactions avec les intervenants comporteront des mises en garde et des explications de la proposition de valeur du Carrefour; l'équipe interministérielle du Carrefour et ses comités de gouvernance surveilleront en outre étroitement la mise en œuvre du Carrefour et ses réussites, de même que toute possibilité d'amélioration.



Politique touristique

Secteur de l'industrie (SI)

Ce programme vise **l'élaboration et l'intégration de la politique fédérale en matière de tourisme**, notamment la **nouvelle vision du tourisme du Canada**, afin d'uniformiser davantage les politiques et les programmes qui appuient la croissance du secteur du tourisme au Canada. En collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, des représentants du secteur du tourisme et les gouvernements provinciaux et territoriaux, le programme pose un regard sur les enjeux et les possibilités actuels et émergents en matière de tourisme afin d'appuyer la compétitivité du secteur du tourisme au Canada. Le programme assure également la **liaison stratégique entre le ministre d'ISDE et Destination Canada**, et sert de **secrétariat fédéral pour le Conseil canadien des ministres du Tourisme (CCMT)**.

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Le Canada est un lieu et une destination de choix pour l'investissement, la croissance et le tourisme.	Calendrier prévu	État
Mettre en œuvre la vision du tourisme du Canada (VTC) en adoptant une stratégie pangouvernementale, y compris par l'entremise du comité directeur de la VTC et d'activités de mobilisation officielles des principaux intervenants.	Continu	○
Travailler avec d'autres ministères pour mettre en œuvre la stratégie du tourisme Canada-Chine et remplir les engagements dans le cadre de l' Année du tourisme Canada-Chine 2018 (ATCC) :		
poursuivre le travail avec d'autres ministères pour maintenir le cap sur les mesures à prendre dans le cadre de la stratégie du tourisme Canada-Chine;	T1-T4	○
accroître la visibilité du Canada en tant que destination de choix pour le marché de la Chine et aider les entreprises de tourisme canadiennes à promouvoir la préparation du marché;	T1-T4	○
soutenir la mise en œuvre de l'ATCC, y compris en organisant la cérémonie de clôture en Chine et divers événements au Canada et à l'étranger visant à faire la promotion du tourisme au Canada.	T1-T4	○
Poursuivre et renforcer la collaboration avec les représentants provinciaux et territoriaux responsables du tourisme, notamment en continuant de travailler avec les provinces et territoires pour mettre en œuvre la nouvelle stratégie FPT en matière de tourisme et rendre des comptes à cet égard (Déclaration du Nunavut) :		
des rencontres qui seront tenues avec les représentants et les ministres du Conseil canadien des ministres du Tourisme en octobre 2018, en Alberta.	T3	○
Collaborer avec Destination Canada à la réalisation de son projet de recherche commandé qui vise à évaluer la position concurrentielle du secteur touristique canadien , en mettant l'accent sur les perspectives et les contraintes, et recommander une feuille de route indiquant les actions requises pour une réussite durable du secteur du tourisme.	T1-T4	○

Services internes

Les Services internes soutiennent la prestation des programmes ou les services nécessaires au respect des obligations organisationnelles. Aux fins de la reddition de comptes du Plan organisationnel d'ISDE, les principaux résultats attendus sont regroupés sous six catégories générales de services internes : Gestion et surveillance; Communications; Gestion des ressources humaines; Gestion financière et acquisitions; Biens immobiliers et matériel; Gestion de l'information et technologies de l'information.

Gestion et surveillance

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Comprend la planification et les politiques stratégiques, les relations gouvernementales, les activités de régie, la planification des investissements, la gestion et la surveillance de projets ministériels, la gestion des risques, le rendement et la reddition de comptes, la vérification interne, l'évaluation et les services juridiques	Secteur *	Lien Inno2020	Calendrier prévu	État
Favoriser la mise en œuvre de la charte du Plan pour l'innovation et les compétences (la charte) dans l'ensemble d'ISDE, du portefeuille et des autres ministères en corrigeant les lacunes importantes en matière de données et d'information, et en garantissant une base de faits solide : - soutenir les ministres au cours des réunions de réflexion du Cabinet et des réunions de bilan avec le premier ministre, ainsi que durant les réunions du Comité du Cabinet chargé du programme gouvernemental, des résultats et des communications et les tables rondes sur les résultats ministériels; - mettre en œuvre des stratégies relatives aux données qui viennent appuyer les diverses composantes de la charte pour ISDE, en travaillant avec des intervenants de l'ensemble d'ISDE, du portefeuille et d'autres ministères; - élaborer et maintenir une plateforme permettant de suivre les progrès réalisés par rapport aux cibles et aux indicateurs de la charte, ainsi que les données sous-jacentes; - suivre les engagements pris par les ministres en vertu de leur mandat et tenir le BCP informé des changements conformément à la <i>Politique sur les résultats</i> du gouvernement; - faire état publiquement des résultats et des progrès réalisés par rapport aux cibles établies dans la charte, en assurant l'harmonisation avec le travail du BCP et en travaillant dans l'ensemble du Ministère pour assurer une sensibilisation continue quant à la culture axée sur les résultats et la prestation de services du gouvernement et pour fournir des conseils sur l'harmonisation des documents importants et de la charte (c.-à-d., mémoires au Cabinet et présentations au Conseil du Trésor).	SSPI BSG		Continu	
	SSPI		Continu	
	SSPI		Continu	
	SSPI		Continu	
	SSPI		Continu	

* Par définition, les services internes sont destinés à l'ensemble de l'organisation. Bien que les principaux livrables réalisés dans les services internes impliquent normalement la participation de plusieurs secteurs, aux fins de la reddition de comptes du Plan organisationnel, le secteur responsable est identifié dans ce tableau.



Un effectif souple



Une saine intendance



Un fonctionnement homogène

Comprend la planification et les politiques stratégiques, les relations gouvernementales, les activités de régie, la planification des investissements, la gestion et la surveillance de projets ministériels, la gestion des risques, le rendement et la reddition de comptes, la vérification interne, l'évaluation et les services juridiques	Secteur *	Lien Inno2020	Calendrier prévu	État
+ Budget 2018 Préparer un mémoire au Cabinet en soutien à la mise en œuvre du Plan pour l'innovation et les compétences par les organismes de développement régionaux (ODR), en cherchant des manières de simplifier l'ensemble actuel de 22 programmes offerts par les ODR et en s'appliquant particulièrement à aider les entreprises à passer au niveau supérieur, à conquérir de nouveaux marchés et à accroître leurs activités, ainsi qu'à favoriser l'adoption de nouvelles technologies et de nouveaux processus.	SSPI	–	Continu	○
Fournir des conseils à la haute direction, au ministre et à d'autres ministères visant à définir et communiquer les positions d'ISDE dans le contexte de discussions ou de négociations nouvelles ou en cours en matière de commerce international, et à soutenir la ratification et la mise en application des ententes issues de négociations commerciales récentes, y compris : - discussions préliminaires et négociations qui en découlent relativement à une entente commerciale avec la Chine; - renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain; - participation du Canada au Partenariat transpacifique de 11 pays (PTP-11); - négociations avec plusieurs autres partenaires commerciaux, dont l'Inde, le Japon, le Mercosur, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'Alliance du Pacifique.	SSPI	–	Continu	○
	SSPI	–	Continu	○
	SSPI	–	Continu	○
	SSPI	–	Continu	○
Dans le contexte où le Canada assume la présidence du G7 en 2018, et dans la foulée de la réunion ministérielle du G7 sur le document de mobilisation publique Se préparer aux emplois de l'avenir tenue en mars 2018, aider les dirigeants à suivre les résultats, y compris une déclaration au sujet de l'intelligence artificielle , une déclaration au sujet de la stimulation de l'innovation et un accord pour mener des échanges multipartites sur l'intelligence artificielle.	SSPI	–	Continu	○

* Par définition, les services internes sont destinés à l'ensemble de l'organisation. Bien que les principaux livrables réalisés dans les services internes impliquent normalement la participation de plusieurs secteurs, aux fins de la reddition de comptes du Plan organisationnel, le secteur responsable est identifié dans ce tableau.



Un effectif souple



Une saine intendance



Un fonctionnement homogène

Comprend la planification et les politiques stratégiques, les relations gouvernementales, les activités de régie, la planification des investissements, la gestion et la surveillance de projets ministériels, la gestion des risques, le rendement et la reddition de comptes, la vérification interne, l'évaluation et les services juridiques	Secteur *	Lien Inno2020	Calendrier prévu	État
Fournir des conseils à la haute direction d'ISDE et au ministre, ainsi qu'à d'autres responsables fédéraux, provinciaux et territoriaux (FPT) concernant la mise en œuvre et l'utilisation de l' Accord de libre-échange canadien (ALEC) et travailler avec les responsables FPT par l'entremise de comités et de groupes de travail établis aux termes de l'ALEC :				
le groupe de travail sur les boissons alcooliques produira d'ici juillet 2018 un rapport qui contiendra des recommandations visant à accroître le commerce des boissons alcooliques au Canada;	SSPI	–	T2	○
réglementation produira d'ici décembre 2018 son premier rapport annuel sur les travaux en cours visant à superviser la conciliation et la coopération en matière de réglementation FPT, dans le but d'accorder les mesures réglementaires qui nuisent au commerce;	SSPI	–	T3	○
le groupe de travail sur les possibilités et initiatives de développement économique dans le secteur alimentaire des territoires dressera la liste des possibilités et initiatives en matière de développement économique dans le secteur alimentaire des territoires et élaborera une série d'options d'ici avril 2018;	SSPI	–	T1	○
le groupe de travail sur les possibilités et initiatives de développement économique dans le secteur alimentaire des territoires formulera d'ici le 1^{er} juillet 2018 des recommandations visant à aider à relever les défis d'une production d'aliments sains et de la réduction des coûts élevés des aliments pour les résidents des territoires.	SSPI	–	T2	○
Conseiller le ministre d'ISDE et la haute direction sur la mobilisation horizontale à l'échelle du portefeuille et la mobilisation intergouvernementale/FPT, ce qui englobe le soutien d'un secrétariat pour les ministres FPT responsables de l'innovation et du développement économique et divers comités de la haute direction :				
élaboration et mise en œuvre d'un cadre FPT horizontal pour le portefeuille d'ISDE;	SSPI	–	Continu	○
élaboration d'un nouveau processus horizontal de reddition de comptes et de nouveaux tableaux de bord en appui à la production de rapports du portefeuille, y compris pour les ODR.	SSPI	–	Continu	○

* Par définition, les services internes sont destinés à l'ensemble de l'organisation. Bien que les principaux livrables réalisés dans les services internes impliquent normalement la participation de plusieurs secteurs, aux fins de la reddition de comptes du Plan organisationnel, le secteur responsable est identifié dans ce tableau.



Un effectif souple



Une saine intendance



Un fonctionnement homogène

Comprendre la planification et les politiques stratégiques, les relations gouvernementales, les activités de régie, la planification des investissements, la gestion et la surveillance de projets ministériels, la gestion des risques, le rendement et la reddition de comptes, la vérification interne, l'évaluation et les services juridiques	Secteur *	Lien Inno2020	Calendrier prévu	État
Fournir des avis et des conseils aux responsables des programmes sur leurs activités de mesure du rendement de manière à donner des renseignements utiles à la haute direction et apporter des mesures correctives au besoin :				
- soutenir la mise en œuvre de profils de l'information sur le rendement (PRI) afin d'améliorer les programmes, politiques et services d'ISDE; - faciliter le processus d'examen et d'approbation pour les PRI en l'incorporant au cycle intégré de planification et de production de rapports d'ISDE; - offrir des possibilités de formation adaptée pour les différents programmes afin de renforcer les capacités de mesure du rendement; - veiller à ce que les résultats et indicateurs définis dans la présentation au Conseil du Trésor et les annexes sur les résultats escomptés répondent aux normes de qualité et concordent avec les autres activités de mesure du rendement en cours.	SGI DGVE SSPI		Continu	
	SGI DGVE SSPI		Continu	
	SGI DGVE SSPI		Continu	
	SGI DGVE SSPI		Continu	
Examiner la démarche de gestion intégrée du risque d'ISDE par rapport aux exigences du SCT et aux pratiques exemplaires appliquées dans les secteurs public et privé, l'objectif étant d'avoir une version révisée de cette démarche pour le cycle intégré de planification et de production de rapports de 2019-2020 du Ministère. On cherchera notamment à cerner et atténuer les risques organisationnels en plus de se pencher sur la gestion sectorielle du risque.	SGI		T3	
Mettre en œuvre la <u>Politique sur l'audit interne</u> 2017, y compris en divulguant de manière proactive les dépenses et la rémunération des membres du comité ministériel de vérification, et en préparant et publiant les résultats sur le rendement , conformément aux directives du SCT.	DGVE		Continu	
Mettre en œuvre les mesures de l'année en cours comprises dans le Plan de vérification pluriannuel axé sur les risques .	DGVE		T1-T4	
Mettre en œuvre les mesures de l'année en cours comprises dans le Plan d'évaluation ministériel quinquennal .	DGVE		T1-T4	

* Par définition, les services internes sont destinés à l'ensemble de l'organisation. Bien que les principaux livrables réalisés dans les services internes impliquent normalement la participation de plusieurs secteurs, aux fins de la reddition de comptes du Plan organisationnel, le secteur responsable est identifié dans ce tableau.



Un effectif souple



Une saine intendance



Un fonctionnement homogène

Communications

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Comprend l'image de marque, les communications et les conseils stratégiques et la publication	Secteur *	Lien Inno2020	Calendrier prévu	État
Mettre en œuvre un forum régulier pour le dialogue et la collaboration avec les partenaires du portefeuille d'ISDE , cela afin d'assumer un rôle de premier plan pour de grandes priorités, dont l'Année du tourisme Canada-Chine et le Plan pour l'innovation et les compétences.	DGCM		Continu	
Élaborer et mettre en œuvre une nouvelle conception et un nouvel aspect pour le changement d'image d'ISDE .	DGCM	–	Continu	
Mettre en œuvre un système à l'échelle de la direction générale pour le suivi et la réalisation des projets et des échéances, avec un mécanisme permettant de relever les lacunes et aux employés d'apporter des solutions aux processus et outils internes qui nécessitent des améliorations .	DGCM		Continu	
Modifier les paramètres de façon à officialiser et à améliorer la production de rapports et l'analyse du travail de la DGCM pour mesurer la réussite.	DGCM		Continu	
Privilégier l'utilisation d'outils numériques – « numérique par défaut » – lorsque vient le temps de communiquer avec les employés d'ISDE.	DGCM	–	Continu	

* Par définition, les services internes sont destinés à l'ensemble de l'organisation. Bien que les principaux livrables réalisés dans les services internes impliquent normalement la participation de plusieurs secteurs, aux fins de la reddition de comptes du Plan organisationnel, le secteur responsable est identifié dans ce tableau.



RISQUES

La DGCM a de la **difficulté à suivre le rythme, tant pour les besoins en matière de technologie** que pour le matériel, les logiciels et l'équipement audiovisuel requis pour soutenir la mobilité, l'engagement social et l'offre de produits et de services de marketing de pointe. La DGCM travaille de concert avec le BPI sur un plan à court terme visant à combler les besoins immédiats, ainsi que sur une stratégie à plus long terme.



Un effectif souple



Une saine intendance



Un fonctionnement homogène

Gestion des ressources humaines

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Comprend la planification et le compte rendu des RH, la conception organisationnelle, la gestion de l'emploi et des postes, la dotation en personnel et l'orientation, les systèmes de ressources humaines, le rendement du personnel, la formation, le perfectionnement et la reconnaissance	Secteur *	Lien Inno2020	Calendrier prévu	État
Collaborer avec les responsables des secteurs afin de réaliser le travail requis pour mettre en place et pourvoir en personnel les structures organisationnelles renouvelées et modifiées après la réorganisation du Ministère en juin 2017, y compris la conception organisationnelle pour Innovation Canada.	SGI	–	Continu	
Encourager le perfectionnement des employés en faisant la promotion de l' outil et de la stratégie de gestion des talents (GT) :				
faire approuver la stratégie de GT de façon définitive par le sous-ministre et en faire la promotion (y compris l'outil et le parcours de formation);	SGI		Continu	
soutenir l'utilisation de la stratégie de GT par les chefs de secteur, qui intègrent de plus en plus la gestion des talents à leurs pratiques de gestion des personnes, à tous les niveaux, en mettant l'accent sur les groupes de relève des EX;	SGI		Continu	
continuer d'utiliser Échanges Canada comme mécanisme pour attirer et former les talents.	SGI		Continu	
Encourager les démarches à l'échelle de l'organisation visant à renouveler l'effectif d'ISDE par le recrutement et la formation :				
mettre sur pied une nouvelle équipe dont le travail sera axé sur le recrutement et le maintien des talents pour planifier le recrutement et attirer les candidats à tous les niveaux;	SGI		Continu	
élaborer un plan d'embauche pour ISDE qui comprendra des mesures visant à améliorer le recrutement au niveau d'entrée et à la mi-carrière, à répondre aux besoins en matière de diversité et de compétences et à assurer la liaison avec les stratégies d'apprentissage et de gestion des talents;	SGI		Continu	
continuer de mettre l'accent sur l'amélioration du recrutement et de l'expérience des étudiants, y compris en renforçant l'intégration de ces derniers;	SGI		Continu	
établir des mécanismes de gouvernance et de surveillance pour les programmes de perfectionnement d'ISDE, en plus du Programme de perfectionnement des EC;	SGI		Continu	
établir des partenariats avec des organismes se consacrant à l'équité en matière d'emploi pour favoriser l'inclusion et la diversité au sein d'ISDE.	SGI		Continu	

* Par définition, les services internes sont destinés à l'ensemble de l'organisation. Bien que les principaux livrables réalisés dans les services internes impliquent normalement la participation de plusieurs secteurs, aux fins de la reddition de comptes du Plan organisationnel, le secteur responsable est identifié dans ce tableau.



Un effectif souple



Une saine intendance



Un fonctionnement homogène

Comprend la planification et le compte rendu des RH, la conception organisationnelle, la gestion de l'emploi et des postes, la dotation en personnel et l'orientation, les systèmes de ressources humaines, le rendement du personnel, la formation, le perfectionnement et la reconnaissance	Secteur *	Lien Inno2020	Calendrier prévu	État
Renouveler la stratégie ministérielle en matière de langues officielles (LO) : - renouveler le plan d'action d'ISDE en matière de LO pour 2018-2021, qui s'articule autour des cinq grands thèmes du rapport Le prochain niveau : Enraciner une culture de dualité linguistique inclusive en milieu de travail au sein de la fonction publique fédérale; - mettre en œuvre une stratégie concernant les profils linguistiques des postes de superviseurs et de gestionnaires d'ISDE.	SGI		T4	
	SGI		Continu	
Procéder à la mise en œuvre complète, à l'échelle du Ministère, du processus et des outils d'appoint d'ISDE pour le processus de détermination des postes clés (DPC) : - les secteurs aideront les clients à définir les postes clés et effectueront l'évaluation des risques connexes d'ici août 2018; - commencer à élaborer des stratégies et des activités pour résoudre les problèmes et gérer les domaines prioritaires, à l'échelle du Ministère et au sein des secteurs.	SGI		T2	
	SGI		Continu	
Élaborer une stratégie d'embauche des anciens combattants harmonisée avec la stratégie d'embauche d'ISDE afin d'accroître l'accès aux possibilités d'emploi à ISDE.	SGI		T4	
Analyser, valider, communiquer et aligner, selon le cas, les résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF) et du Sondage annuel auprès des fonctionnaires fédéraux (SAAFF) en appui à l'élaboration d'activités et de plans ministériels et sectoriels pour répondre aux problèmes soulevés : - relever les problèmes et les domaines prioritaires et mobiliser les secteurs pour élaborer des stratégies et des activités selon le cas et faire état des progrès dans le cadre de la production de rapports de fin d'année sur les plans en matière de RH; - élaborer une démarche ministérielle comprenant les priorités et activités ministérielles, selon le cas; - soutenir la mise en œuvre du SAAFF 2018.	SGI		T1-T4	
	SGI		T1-T4	
	SGI		T1-T4	

* Par définition, les services internes sont destinés à l'ensemble de l'organisation. Bien que les principaux livrables réalisés dans les services internes impliquent normalement la participation de plusieurs secteurs, aux fins de la reddition de comptes du Plan organisationnel, le secteur responsable est identifié dans ce tableau.



Un effectif souple



Une saine intendance



Un fonctionnement homogène

Comprend la planification et le compte rendu des RH, la conception organisationnelle, la gestion de l'emploi et des postes, la dotation en personnel et l'orientation, les systèmes de ressources humaines, le rendement du personnel, la formation, le perfectionnement et la reconnaissance	Secteur *	Lien Inno2020	Calendrier prévu	État
Créer un milieu de travail respectueux, sain et inclusif et faire la promotion d'un effectif diversifié : - mettre en place un nouveau modèle pour déclarer les cas de harcèlement, en s'inspirant des pratiques exemplaires employées par d'autres organisations; - créer un portail ainsi qu'une campagne de sensibilisation visant à aider les employés et les gestionnaires à reconnaître les comportements inadmissibles et à intervenir lorsque de tels comportements sont observés; - améliorer le « défi des 21 jours » et en faire la promotion afin d'aider ISDE à intégrer aux activités courantes l'habitude de donner et de recevoir une rétroaction; - analyser les résultats du SAFF 2017 et formuler des réponses à ces résultats selon les besoins, notamment en continuant d'appliquer la stratégie d'un milieu de travail respectueux, sain et inclusif (MTRSI) ainsi que la stratégie en matière de santé mentale. - tenir des événements, publier des articles et offrir des formations sur la diversité et l'inclusion touchant à divers aspects de la diversité (genre, orientation sexuelle, race, invalidités, lutte contre la discrimination, religion, etc.); - utiliser les initiatives de diversité actuelles et en faire la promotion, y compris L'espace positif, LiveWorkPlay, le réseau d'employés fédéraux autochtones, Possibilité d'emploi d'été pour les jeunes handicapés et Possibilité d'emploi d'été pour les jeunes Autochtones; - offrir une formation en ligne sur les préjugés involontaires; - recourir à la mesure du rendement pour le domaine de la diversité et de l'inclusion en mettant en application une feuille de route et une carte de pointage ministérielles pour la diversité et l'inclusion.	SGI		Continu	
	SGI		Continu	
	SGI		Continu	
	SGI		Continu	
	SGI		Continu	
	SGI		Continu	
	SGI		Continu	
	SGI		Continu	

* Par définition, les services internes sont destinés à l'ensemble de l'organisation. Bien que les principaux livrables réalisés dans les services internes impliquent normalement la participation de plusieurs secteurs, aux fins de la reddition de comptes du Plan organisationnel, le secteur responsable est identifié dans ce tableau.



Un effectif souple



Une saine intendance



Un fonctionnement homogène

Comprend la planification et le compte rendu des RH, la conception organisationnelle, la gestion de l'emploi et des postes, la dotation en personnel et l'orientation, les systèmes de ressources humaines, le rendement du personnel, la formation, le perfectionnement et la reconnaissance	Secteur *	Lien Inno2020	Calendrier prévu	État
Mettre en œuvre la stratégie ministérielle en matière de santé mentale (SM) : - travailler en collaboration avec le champion en santé mentale d'ISDE pour communiquer la stratégie dans tout le Ministère; - faire la promotion des initiatives d'ISDE (formation, séances de sensibilisation, campagnes, outils, etc.) visant à changer la culture en favorisant un milieu de travail sain et respectueux et qui reflètent bien les 13 facteurs liés à la santé et à la sécurité psychologiques au travail; - examiner et mettre à jour le Programme de prévention des risques d'ISDE, en y incorporant les dangers pour la santé et la sécurité psychologiques.	SGI		Continu	
	SGI		Continu	
	SGI		Continu	
Mener des activités après le lancement du Centre canadien d'innovation en santé mentale en milieu de travail : - dans le domaine de la santé mentale et du bien-être, pour tous les fonctionnaires fédéraux, en utilisant des technologies qui permettent de tenir des événements pangouvernementaux et nationaux qui servent à éliminer la stigmatisation, à sensibiliser, à favoriser le bien-être et la santé mentale des employés et à promouvoir un changement de culture; - offrir un milieu sûr où les employés peuvent échanger, offrir un soutien, établir des réseaux et collaborer; - intégrer le travail existant du Centre d'expertise pour la santé mentale en milieu de travail du SCT.	SGI		Continu	
	SGI		Continu	
	SGI		Continu	
Améliorer le soutien en matière de données et d'analyse à la gestion des ressources humaines : - parfaire la solution de veille économique pour les données de RH en améliorant la qualité et l'analyse des données en matière de RH et la façon dont ces données sont fournies aux clients, cela afin de favoriser une prise de décisions fondée sur des données; - participer en tant qu'utilisateur précoce du projet pilote de veille économique de Mes RHGC du SCT et influencer l'orientation du GC à cet égard.	SGI		Continu	
	SGI		Continu	

* Par définition, les services internes sont destinés à l'ensemble de l'organisation. Bien que les principaux livrables réalisés dans les services internes impliquent normalement la participation de plusieurs secteurs, aux fins de la reddition de comptes du Plan organisationnel, le secteur responsable est identifié dans ce tableau.



Un effectif souple



Une saine intendance



Un fonctionnement homogène

Comprend la planification et le compte rendu des RH, la conception organisationnelle, la gestion de l'emploi et des postes, la dotation en personnel et l'orientation, les systèmes de ressources humaines, le rendement du personnel, la formation, le perfectionnement et la reconnaissance	Secteur *	Lien Inno2020	Calendrier prévu	État
Soutenir la participation des employés aux initiatives visant à mettre en place une culture d'innovation, l'engagement et l'appartenance des employés ainsi que le perfectionnement professionnel en passant par la Communauté des gestionnaires d'ISDE (CGISDE), le comité sur l'inclusion d'ISDE et InterConnex : - la CGISDE continuera de demander la rétroaction des gestionnaires dans l'ensemble du Ministère concernant les défis, priorités et intérêts principaux grâce aux sondages <i>Le pouls des gestionnaires</i>; - la CGISDE fera progresser le programme d'Innovation 2020 en soutenant la mise en œuvre de diverses initiatives organisationnelles, notamment en continuant de faire la promotion de la stratégie d'un milieu de travail respectueux, sain et inclusif et de l'embauche des étudiants auprès des gestionnaires, et en favorisant la conscientisation au principe d'inclusion grâce à des débats d'experts et des événements spéciaux sur la santé et mentale et l'innovation; - renforcer le partenariat avec InterConnex afin de soutenir les initiatives qui favorisent le développement des employés et des gestionnaires, y compris les initiatives de mentorat et « Emmenez-moi avec vous »; - organiser des séances de réflexion conceptuelle avec les employés (notamment ceux des quatre groupes visés par l'équité en matière d'emploi et les membres des communautés LGBTQ2+) après la publication des résultats du SAFF afin de mieux comprendre les enjeux liés à la diversité et à l'inclusion, et établir des stratégies et des priorités pour les périodes 2018-2019 et 2018-2021; - faire la promotion du Guide sur le soutien aux employés transgenres et en encourager l'adoption.	SGI		T1	
	SGI		Continu	
	SGI		Continu	
	SGI		Continu	
	SGI		Continu	
Grâce à un réseau de personnes-ressources du domaine des RH du portefeuille d'ISDE, relever les possibilités de coordination et d'amélioration de la gestion des RH dans l'ensemble du portefeuille , y compris des projets de collaboration assortis de résultats attendus concrets à court et à long terme.	SGI		T1-T4	
Appliquer les mesures de la troisième année de la stratégie de transformation des RH de l'organisation : - procéder à un examen de rationalisation (Lean) des processus de RH; - établir une nouvelle direction consacrée au recrutement et au maintien en poste des talents, en y intégrant les programmes existants en matière de RH et les nouvelles ressources pour mettre en place une stratégie d'embauche ministérielle coordonnée; - mettre à l'essai les nouveaux outils dans le cadre de projets pilotes pour le processus de dotation planifiée en ressources humaines et en gestion financière.	SGI		T1-T4	
	SGI		T1-T4	
	SGI		T1-T4	

* Par définition, les services internes sont destinés à l'ensemble de l'organisation. Bien que les principaux livrables réalisés dans les services internes impliquent normalement la participation de plusieurs secteurs, aux fins de la reddition de comptes du Plan organisationnel, le secteur responsable est identifié dans ce tableau.

Comprend la planification et le compte rendu des RH, la conception organisationnelle, la gestion de l'emploi et des postes, la dotation en personnel et l'orientation, les systèmes de ressources humaines, le rendement du personnel, la formation, le perfectionnement et la reconnaissance	Secteur *	Lien Inno2020	Calendrier prévu	État
Soutenir la stabilisation des RH à la paye :				
faire la promotion et le suivi de la stabilisation des RH à la paye pour les employés, les gestionnaires et les spécialistes de RH;	SGI		T1-T4	
participer à un projet pilote visant à mettre à l'essai un nouveau modèle opérationnel pour la prestation de services du Centre de services de paye;	SGI		T1-T4	
collaborer avec le BDPRH pour rationaliser les processus de paye, en commençant par les nominations intérimaires, les transferts d'employés et les cessations d'emploi;	SGI		T1-T4	
participer de manière active aux niveaux du SM, du SMD et du DG de la structure de gouvernance de la stabilisation des RH à la paye et soutenir la mise en œuvre du plan pangouvernemental de stabilisation des RH à la paye;	SGI		T1-T4	
travailler avec des organismes centraux pour établir et mettre en œuvre des solutions aux problèmes liés au système en procédant à des analyses des causes profondes.	SGI		T1-T4	
Par l'entremise du Centre de services RH et du bureau de liaison, continuer de résoudre les problèmes découlant de la transformation de la paye et de l'adoption de Mes RHGC en améliorant la surveillance de l'intégrité des données, en traitant les opérations liées à la paye et en aidant les employés à résoudre leurs problèmes de paye.	SGI	–	Continu	
Dans l'attente de directives du SCT, reprendre les négociations collectives .	SGI	–	À déterminer	
Préparer la conversion du groupe des PA :				
effectuer l'analyse des données pour les postes du groupe des PA, les postes AS, CR, IS et PM représentant environ 1/3 de tous les postes d'ISDE;	SGI	–	À déterminer	
définir la structure globale du projet et commencer les évaluations des postes, selon les orientations du BDPRH.	SGI	–	À déterminer	
Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'uniformisation des descriptions d'emploi pour le Ministère.	SGI	–	À déterminer	
Favoriser la reconnaissance des employés et la remise de prix à ces derniers :				
coordonner le prix de mérite du SM et des SMD, y compris la cérémonie de remise des prix de 2018;	SGI	–	À déterminer	
favoriser la remise de <u>prix pertinents pour les employés d'ISDE</u> et reconnaître les longs états de service comme un élément clé du recrutement et du maintien en poste des employés.	SGI	–	À déterminer	

* Par définition, les services internes sont destinés à l'ensemble de l'organisation. Bien que les principaux livrables réalisés dans les services internes impliquent normalement la participation de plusieurs secteurs, aux fins de la reddition de comptes du Plan organisationnel, le secteur responsable est identifié dans ce tableau.



Un effectif souple



Une saine intendance



Un fonctionnement homogène



DÉFIS EN MATIÈRE DE RH

BIEN-ÊTRE DANS LE MILIEU DE TRAVAIL

La charge de travail constamment élevée associée aux initiatives de transformation des RH à l'échelle du

gouvernement a une incidence sur la santé et l'engagement des employés.

Incidence sur les résultats prévus/l'organisation

- La résolution des problèmes associés à la transformation de la paye a réduit considérablement l'énergie et le temps que l'on peut consacrer à d'autres dossiers, et cela se poursuivra tout au long de l'exercice 2018-2019, le Ministère tenant à faire tout ce qu'il peut pour soutenir les employés. D'autres initiatives de transformation, dont la modernisation des RH et la Stratégie de transformation opérationnelle de la DGRH ont également contribué à une impression de changement omniprésent et incessant.

Stratégies

- Embaucher plus de gens pour soutenir la transformation de la paye et d'autres initiatives de transformation des RH.
- Effectuer la rationalisation des processus afin de réduire la charge de travail associée à ces processus.
- Prendre les mesures nécessaires selon les résultats du SAFF 2017, notamment en établissant les liens requis avec la stratégie ministérielle en matière de santé mentale.

Surveillance et mesure

- Nombre d'employés additionnels.
- Nombre de processus rationalisés.
- Analyse des résultats du SAFF de la DGRH; dialogue et mesures prises par les gestionnaires et les employés pour la santé mentale au sein de la DGRH d'ici le milieu de l'exercice 2018-2019.

État



MAINTIEN EN POSTE

Les postes nécessitant des compétences et une expérience en relations du travail, en classification et en planification des RH demeurent difficiles à combler. De plus, les personnes qui possèdent des habiletés en rédaction, en affaires et en analyse des données relatives aux RH sont en demande dans l'ensemble de la DGRH, qui doit faire concurrence à d'autres domaines pour attirer des personnes compétentes, domaines où les postes font partie de groupes pour lesquels la rémunération est plus élevée (p. ex., EC, CO).

Incidence sur les résultats prévus/l'organisation

- Le roulement et le manque de personnel sont vivement ressentis lorsque la charge de travail est à son maximum durant les initiatives pangouvernementales, comme la conversion de la classification des PA et le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux.

Stratégies

- Recruter au niveau d'entrée des membres du personnel qui montrent un potentiel de croissance, p. ex., par l'entremise du Programme de perfectionnement des PE.
- S'appuyer sur les discussions au sujet de la gestion des talents pour mieux orienter les possibilités de formation et de collaboration au sein de la direction générale.
- Envisager la possibilité d'embaucher des employés d'autres groupes (p. ex., EC, CO, PM) qui ont les compétences requises (rédaction, analyse) pour les postes vacants.

Surveillance et mesure

- Nombre de personnes au niveau d'entrée embauchées ou promues dans le Programme de perfectionnement des PE.
- Tenue d'examen et de discussions sur la gestion des talents de la DGRH sur une base semestrielle.
- Nombre d'employés qui ne faisaient auparavant pas partie des groupes AS, CR, et PE et qui sont embauchés dans un poste AS, CR, ou PE.

État





DÉFIS EN MATIÈRE DE RH

DOTATION ET RECRUTEMENT

Le roulement **dans les postes d'administration** (adjoints de direction et administrateurs des finances) est relativement élevé à la Direction générale des ressources humaines (DGRH), et il s'avère **difficile de garder des gens qualifiés dans ces postes**.

Incidence sur les résultats prévus/l'organisation

- Les postes administratifs sont essentiels à la prestation des programmes, et les activités fréquentes de dotation réduisent le temps et l'énergie que l'on peut consacrer à d'autres dossiers.

Stratégies

- Chercher à établir des partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur pour créer des ponts entre les diplômés qualifiés de programmes d'administration et les postes disponibles.

Surveillance et mesure

- L'information sur les programmes d'administration comptant des candidats potentiels sera facilement accessible aux gestionnaires recruteurs d'ici le milieu de 2018-2019.

État



Un effectif souple



Une saine intendance



Un fonctionnement homogène

Gestion financière et acquisitions

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Comprend la planification financière et l'établissement du budget, le contrôle des dépenses, la gestion, la surveillance et la reddition de comptes relativement aux contrats, ainsi que la politique et les procédures relatives aux acquisitions	Secteur *	Lien Inno2020	Calendrier prévu	État
Par l'entremise du Centre d'expertise sur les subventions et les contributions d'ISDE, participer aux consultations ministérielles sur la mise à jour de la Politique sur les paiements de transfert que devrait lancer le SCT en 2018-2019, en présentant l'information au réseau des subventions et contributions et en l'analysant avec celui-ci.	SGI		T1-T4	
Coordonner les documents d'information ministériels pour les budgets au nom de l'ensemble des organisations du portefeuille, c.-à-d., en préparant des notes d'information pour chaque ministre pour le Budget principal des dépenses 2018-2019 et les budgets supplémentaires de dépenses, ainsi que des documents pour le comité parlementaire en fonction des invitations du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie (INDU).	SGI		Continu	
Gérer le processus de répartition du budget de fonctionnement 2018-2019 pour le Ministère, en tenant compte des priorités et des pressions que doivent gérer les secteurs, mais pour lesquelles ils ne disposent d'aucun financement.	SGI	–	T1 (30 avril 2018)	
Travailler de concert avec les responsables des secteurs pour la mise en œuvre des éléments du Budget 2018 (mémoires au Cabinet et présentations au Conseil du Trésor), notamment en les incluant rapidement dans le processus du Budget des dépenses.	SGI	–	À déterminer	
Soumettre des rapports mensuels sur la situation financière du Ministère afin d'assurer une saine gestion des ressources affectées, et produire des rapports et les soumettre aux comités de gouvernance à des moments opportuns (au bout de 3, 6 et 9 mois ainsi qu'à la fin de l'année).	SGI	–	T1-T4	
Harmoniser le codage financier et la production de rapports financiers (compte public, balance de vérification, état des résultats prospectif [ERP] et états financiers) de façon qu'ils concordent avec la nouvelle structure approuvée du cadre ministériel des résultats.	SGI		T1	
Continuer de veiller à ce que toutes les exigences décrites dans l' ensemble des politiques en matière de gestion financière soient pleinement respectées et que les processus opérationnels et les politiques internes soient harmonisés.	SGI		Continu	
Mettre en œuvre la divulgation proactive de toute l' information relative aux frais de déplacement et d'hébergement pour la haute direction sur le portail des données ouvertes.	SGI		T3	

* Par définition, les services internes sont destinés à l'ensemble de l'organisation. Bien que les principaux livrables réalisés dans les services internes impliquent normalement la participation de plusieurs secteurs, aux fins de la reddition de comptes du Plan organisationnel, le secteur responsable est identifié dans ce tableau.



Un effectif souple



Une saine intendance



Un fonctionnement homogène

Comprend la planification financière et l'établissement du budget, le contrôle des dépenses, la gestion, la surveillance et la reddition de comptes relativement aux contrats, ainsi que la politique et les procédures relatives aux acquisitions	Secteur *	Lien Inno2020	Calendrier prévu	État
Dans le cadre des efforts déployés sur une base continue par ISDE pour améliorer les processus opérationnels et ainsi accroître les économies ministérielles, automatiser le traitement et réduire les coûts, automatiser les processus d'achat et de paiement en tablant sur les capacités d'approbation et de traitement électroniques dans le système financier d'ISDE.	SGI	–	Continu	
Examiner l'ensemble des cartes de pouvoirs financiers de signature pour garantir la conformité du Ministère avec le Cadre de contrôle financier .	SGI		T3-T4	
Modifier le processus ministériel relatif aux départs de manière à le rendre plus efficient et automatisé, et adapter la surveillance au besoin.	SGI		T3	
Mettre en œuvre un nouveau processus de surveillance pour les opérations de paye conformément à <i>Ligne directrice sur la gestion financière de l'administration de la paye</i> du SCT.	SGI		T3	

* Par définition, les services internes sont destinés à l'ensemble de l'organisation. Bien que les principaux livrables réalisés dans les services internes impliquent normalement la participation de plusieurs secteurs, aux fins de la reddition de comptes du Plan organisationnel, le secteur responsable est identifié dans ce tableau.



Un effectif souple



Une saine intendance



Un fonctionnement homogène

Biens immobiliers et matériel

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Comprend l'aménagement et l'entretien des bureaux, les services d'hébergement, la politique et la marche à suivre en matière de biens immobiliers, la sécurité matérielle ainsi que la planification, les politiques et la marche à suivre relativement au matériel	Secteur *	Lien Inno2020	Calendrier prévu	État
Mettre à exécution les plans de déménagement du bureau à l'administration centrale d'ISDE en appui à la réorganisation ministérielle effectuée en 2017, afin de faciliter l'adaptation des équipes et des programmes à la nouvelle structure organisationnelle.	SGI		T1-T4	
Poursuivre la mise en œuvre du projet de la stratégie nationale de la gestion des locaux/Milieu de travail 2.0 et réduire l'occupation des locaux par ISDE afin de garantir que le Ministère respecte toujours l'enveloppe d'espace, évite les coûts constants et tire le maximum des initiatives de modernisation et d'économie d'espace du GC, en mettant l'accent sur les initiatives d'optimisation et de réduction de l'espace de Milieu de travail 2.0 : Moncton (N.-B.), Dartmouth (N.-É.), Sherbrooke (Qc), Hamilton (Ont.), London (Ont.), Winnipeg (Man.) et Vancouver (C.-B.).	SGI		T1-T4	
Achever la mise à jour annuelle du Répertoire des biens immobiliers fédéraux (RBIF) du SCT d'ici le 28 décembre 2018.	SGI SST	–	T3	
Publier l' inventaire national de l'amiante d'ISDE de 2018 d'ici le 28 septembre 2018 pour les propriétés d'ISDE d'une superficie inférieure à 15 m ² , en précisant celles où la présence d'amiante est connue et pour lesquelles un plan de gestion de l'amiante est en vigueur.	SGI SST	–	T2	
Continuer de défendre les intérêts d'ISDE dans la stratégie à long terme relative aux sites contaminés fédéraux , y compris en participant à l'élimination graduelle du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux en 2020, ainsi qu'aux mises à jour de l'Inventaire des sites contaminés fédéraux.	SGI SST	–	Continu	
Continuer de représenter ISDE et de lui fournir de l'information pour l' examen horizontal des immobilisations fédérales du SCT , qui vise à trouver des manières de renforcer les biens gouvernementaux ou de générer une plus grande valeur à partir de ceux-ci. ISDE est inclus dans la phase I, qui vise les biens de sciences et technologies.	SGI SST	–	Continu	

* Par définition, les services internes sont destinés à l'ensemble de l'organisation. Bien que les principaux livrables réalisés dans les services internes impliquent normalement la participation de plusieurs secteurs, aux fins de la reddition de comptes du Plan organisationnel, le secteur responsable est identifié dans ce tableau.



RISQUES

Il existe un **risque que l'édifice C.D. Howe ne suffise pas à accueillir les employés additionnels se joignant à ISDE dans la foulée de la réorganisation**, à moins que les reconfigurations prévues dans Milieu de travail 2.0 se poursuivent aux étages qui ne faisaient pas partie des priorités dans le plan de déménagement de 2017.



Un effectif souple



Une saine intendance



Un fonctionnement homogène



DÉFIS EN MATIÈRE DE RH

DOTATION ET RECRUTEMENT

La **conception organisationnelle de la Direction de la gestion des installations doit être revue**, c.-à-d. les descriptions d'emploi doivent être mises à jour, les classifications doivent être examinées et les rôles et rapports hiérarchiques doivent être réalignés.

Incidence sur les résultats prévus/l'organisation

- L'examen vise à garantir que la direction générale pourra continuer d'exécuter son mandat de manière efficiente et responsable.

Stratégies

- En collaboration avec la DGRH, procéder à un examen de la classification pour tous les postes au sein de la Direction de la gestion des installations et de la Direction des services de sécurité.

Surveillance et mesure

- Nombre de descriptions d'emploi mises à jour.
- Nombre de classifications modifiées.
- Nombre de plaintes/griefs.
- Rétroaction des employés.
- Impact financier (écart de rémunération).

État



Gestion de l'information/Technologies de l'information

PRINCIPAUX LIVRABLES EN 2018-2019

Comprend les services de gestion des documents et des données, la gestion du programme de GI, la veille économique et les services de soutien aux décisions, la gestion du programme de TI, la sécurité des TI, le réseau de télécommunications, ainsi que la mise au point et la maintenance des applications	Secteur *	Lien Inno2020	Calendrier prévu	État
Mettre en œuvre le « Bureau numérique » :				
- établir des « communications intelligentes » favorisant la sensibilisation et la mobilisation et permettant de tenir les membres du personnel d'ISDE informés; - installer et configurer des écrans numériques permettant à ISDE d'afficher du contenu et des communiqués en temps réel; - collaborer avec les responsables des secteurs et la DGCM dans le but de définir et mettre en œuvre un processus de gestion du contenu et de surveillance de bout en bout; - mettre en place des technologies dans les salles de réunion qui facilitent la collaboration et la rendent plus efficiente; - achever l'installation et la configuration de postes Surface Hub (tableaux blancs interactifs) dans les salles de conférence, dispositifs qui comportent un écran tactile et des fonctions d'annotation et de télécommunications; - achever l'intégration de Skype Entreprise, y compris les fonctions de présentation sans fil; - achever l'installation des panneaux d'horaire des salles de conférence, pour une gestion modernisée des salles; - faire la promotion de technologies innovatrices pour un bureau sans papier et pour faciliter la mobilité et la collaboration; - continuer le déploiement d'appareils mobiles pour les employés en fonction des profils d'utilisateur et des exigences opérationnelles; - employés afin de favoriser la collaboration, la mobilité et le stockage en nuage; - améliorer les services d'accès à distance pour renforcer l'expérience de l'utilisateur sur le plan de la mobilité;	SSTN		T1	
	SSTN		T1	
	SSTN		T4	
	SSTN		T4	
	SSTN		T4	
	SSTN		T4	
	SSTN		T4	
	SSTN		T2	

* Par définition, les services internes sont destinés à l'ensemble de l'organisation. Bien que les principaux livrables réalisés dans les services internes impliquent normalement la participation de plusieurs secteurs, aux fins de la reddition de comptes du Plan organisationnel, le secteur responsable est identifié dans ce tableau.



Un effectif souple



Une saine intendance



Un fonctionnement homogène

Comprend les services de gestion des documents et des données, la gestion du programme de GI, la veille économique et les services de soutien aux décisions, la gestion du programme de TI, la sécurité des TI, le réseau de télécommunications, ainsi que la mise au point et la maintenance des applications	Secteur *	Lien Inno2020	Calendrier prévu	État
- établir et gérer un programme de transformation du lieu de travail; - moderniser le modèle de soutien et les outils d'ISDE en proposant des postes qui s'apparentent à des stands, y compris un « Salon numérique » qui servira de vitrine technologique et de centre de soutien; - moderniser les services de soutien aux clients en matière de technologies de l'information en offrant une expérience utilisateur améliorée dans un bureau numérique moderne ainsi que des services VIP efficaces; - établir une feuille de route pour le déploiement de technologies innovatrices pour le service d'assistance aux utilisateurs des TI, par exemple, l'apprentissage machine et les robots conversationnels, ainsi que pour le suivi en ligne des demandes de services; - définir et mettre en œuvre des stratégies de gestion du changement axé sur la personne pour soutenir la transition vers un bureau numérique; - créer une image de marque pour le bureau numérique et assurer une communication continue, y compris en publiant des documents de formation des utilisateurs; - assurer une collaboration continue avec les secteurs pour adapter les solutions technologiques aux besoins opérationnels (p. ex., ordinateurs spécialisés pour les graphistes et l'équipe de production vidéo de la DGCM); - achever la définition et la mise en œuvre des services de soutien au bureau numérique.	SSTN		T4	
	SSTN		T4	
			T2	
	SSTN		T1	
	SSTN		T4	
	SSTN		T4	
	SSTN		T2	

* Par définition, les services internes sont destinés à l'ensemble de l'organisation. Bien que les principaux livrables réalisés dans les services internes impliquent normalement la participation de plusieurs secteurs, aux fins de la reddition de comptes du Plan organisationnel, le secteur responsable est identifié dans ce tableau.



Un effectif souple



Une saine intendance



Un fonctionnement homogène

Comprendre les services de gestion des documents et des données, la gestion du programme de GI, la veille économique et les services de soutien aux décisions, la gestion du programme de TI, la sécurité des TI, le réseau de télécommunications, ainsi que la mise au point et la maintenance des applications	Secteur *	Lien Inno2020	Calendrier prévu	État
Mettre en œuvre la Directive sur le gouvernement ouvert du GC : - poursuivre le travail en fonction du plan du Ministère quant à l'élaboration de processus de gouvernance de l'information et à la nomination des dirigeants principaux, et d'autres besoins en matière de ressources; - poursuivre les consultations avec les responsables des secteurs pour déterminer l'admissibilité des ensembles de données pour le Portail du gouvernement ouvert et pour mettre à jour le Répertoire de données ouvertes, et travailler pour améliorer la qualité du contenu existant en effectuant des mises à jour régulières; - continuer de produire des documents de sensibilisation et participer aux activités de groupes de travail dirigés par le SCT; - élaborer une méthode (pas encore disponible) pour éliminer les restrictions d'accès, dans l'attente de directives de Bibliothèque et Archives Canada et du SCT; - commencer à dresser un inventaire en appui au volet Information ouverte, dû en octobre 2018; - mettre en œuvre les stratégies de gouvernance de l'information issues de l'examen du cadre de gouvernance de l'information.	SSTN		T4	
	SSTN		Continu	
	SSTN		Continu	
	SSTN		Continu	
	SSTN		T2	
	SSTN		T4	
Poursuivre la mise en œuvre de GCdocs, la solution de gestion électronique des documents et des dossiers du GC - surveiller l'exécution des plans de gestion des communications et du changement organisationnel pour ce qui est des améliorations continues; - maintenir l'offre de formations sur une base continue à chaque déploiement dans les secteurs; - mener des consultations pour chaque secteur concernant l'architecture de l'information, puis mettre en œuvre et valider l'architecture issue de ces consultations; - compte tenu de la réorganisation à l'échelle du Ministère, examiner de nouveau l'architecture de l'information pour les nouveaux secteurs et autres secteurs touchés; - achever la migration progressive des autres secteurs d'ISDE vers GCdocs ainsi que le déploiement de ce système, pour les utilisateurs et pour les documents qu'ils conservent sur leur disque partagé.	SSTN		Continu	
	SSTN		Continu	
			Continu	
	SSTN		Continu	
	SSTN		Continu	

* Par définition, les services internes sont destinés à l'ensemble de l'organisation. Bien que les principaux livrables réalisés dans les services internes impliquent normalement la participation de plusieurs secteurs, aux fins de la reddition de comptes du Plan organisationnel, le secteur responsable est identifié dans ce tableau.



Un effectif souple



Une saine intendance



Un fonctionnement homogène

Comprend les services de gestion des documents et des données, la gestion du programme de GI, la veille économique et les services de soutien aux décisions, la gestion du programme de TI, la sécurité des TI, le réseau de télécommunications, ainsi que la mise au point et la maintenance des applications.	Secteur *	Lien Inno2020	Calendrier prévu	État
Poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route d'analytique opérationnelle, qui établit les éléments fondamentaux permettant d'accroître le partage horizontal de données et tirer le maximum des mégadonnées :				
achever la mise en œuvre de la gestion de données de référence en appui à la feuille de route d'analytique opérationnelle;	SSTN		Continu	
continuer de travailler sur la gouvernance des données avec d'autres partenaires d'ISDE (Unité de livraison des résultats, Innovation Canada, Carrefour de transformation numérique);	SSTN		Continu	
continuer de soutenir Innovation Canada et d'autres secteurs d'ISDE en offrant des solutions d'analyse (p. ex., mégadonnées, apprentissage machine);	SSTN		Continu	
continuer la mise en œuvre d'un entrepôt de données organisationnelles pour l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, par l'entremise de l'initiative de veille économique organisationnelle de celui-ci.	SSTN		Continu	
Continuer d' examiner les ressources nécessaires en matière de gestion de l'information et de renforcer les capacités pour garantir la réalisation des priorités sur le plan de la gestion de l'information, comme GCdocs, de même que les activités de gestion de l'information qui facilitent l'apport de changements à la structure organisationnelle ou aux activités de programme du Ministère.	SSTN	–	Continu	
Mener un examen de l'architecture de la plateforme numérique d'ISDE et du GC pour renforcer la capacité d'ISDE à tirer le maximum des technologies numériques, à soutenir les méthodes « agiles » et de développement d'applications et à répondre promptement aux besoins des Canadiens.	SSTN	–	Continu	
Continuer la mise en œuvre d'une nouvelle méthode « agile » visant à promouvoir l'innovation et à accélérer la conceptualisation, la conception et la mise en application de solutions numériques tout en gérant les risques de manière efficace.	SSTN	–	Continu	

* Par définition, les services internes sont destinés à l'ensemble de l'organisation. Bien que les principaux livrables réalisés dans les services internes impliquent normalement la participation de plusieurs secteurs, aux fins de la reddition de comptes du Plan organisationnel, le secteur responsable est identifié dans ce tableau.



Un effectif souple



Une saine intendance



Un fonctionnement homogène



RISQUES

Il existe un risque que les investissements prioritaires du Ministère reposant sur les TI soient retardés en raison d'un accès insuffisant aux centres de données du GC et aux autres possibilités et ressources organisationnelles du GC qu'offre Services partagés Canada (SPC). Ce risque est décrit dans le Profil de risques organisationnels du Ministère.

De plus, il existe un risque que des **connaissances et des outils inadéquats pour gérer l'information du Ministère donnent lieu à une divulgation non autorisée d'information de nature délicate** et à une détérioration de la réputation et de la crédibilité du Ministère. Ce risque est décrit dans le Profil de risques organisationnels et est géré conjointement avec le SGI.



DÉFIS EN MATIÈRE DE RH

FORMATION, PERFECTIONNEMENT ET GESTION DES TALENTS

Une analyse des lacunes du BPI a révélé qu'il fallait renouveler et maintenir les capacités de gestion aux niveaux des superviseurs et des gestionnaires intermédiaires, que les compétences et connaissances techniques en ce qui a trait à la transformation et aux applications existantes étaient insuffisantes et que certains domaines étaient soutenus principalement par des entrepreneurs ou des ressources externes.

Incidence sur les résultats prévus/l'organisation

- Les problèmes relatifs aux ressources et les priorités qui vont à l'encontre l'une de l'autre peuvent retarder certains projets et donner lieu à une insatisfaction parmi les clients. L'ajout de ressources ne suffit pas toujours à éviter les retards, puisque parfois, les architectures vieillissantes ne peuvent être utilisées par de multiples sources simultanément. Le départ d'entrepreneurs et de ressources externes peut donner lieu à une perte de savoir. Le BPI du SSTN n'a peut-être pas toutes les compétences requises actuellement pour mettre en œuvre et soutenir les nouvelles technologies et les méthodes d'élaboration accélérée de solutions numériques que l'on introduit au Ministère.

Stratégies

- Embaucher de nouveaux employés qui possèdent les compétences opérationnelles et techniques requises et investir dans des formations opérationnelles et techniques officielles.
- Continuer d'investir dans la gestion des talents et la planification de la relève.
- Déterminer le profil de compétences actuel des employés ainsi que les tâches essentielles exécutées actuellement par des entrepreneurs, mais qui devraient être exécutées par les employés d'ISDE, puis établir les priorités en matière de formation et mettre à jour les plans de gestion des talents et de formation en conséquence.
- Investir dans la formation d'appoint des employés actuels, en fonction des compétences techniques recherchées.
- Effectuer des affectations à court et à long terme au même niveau et intérimaires.
- Définir les rôles au niveau d'entrée pour les étudiants des programmes coopératifs.
- Établir une stratégie pour attirer les employés vers des rôles temporaires pour des projets de modernisation des technologies de l'information et les « protéger » dans ces rôles.
- Recourir à des processus de dotation collectifs pour pourvoir les postes au niveau d'entrée et maintenir des bassins de candidats pour les postes les plus demandés.

Surveillance et mesure

- Fournir des statistiques sur une base trimestrielle sur ce qui suit :
 - lacunes en matière de formation;
 - plans de formation établis et mis à jour pour renforcer les compétences recherchées;
 - nombre d'étudiants embauchés;
 - nombre de postes comblés;
 - investissements dans des formations officielles;
 - nombre d'affectations;
 - participation aux processus de dotation collectifs.

État





DÉFIS EN MATIÈRE DE RH

LANGUES OFFICIELLES

Le fait qu'un profil linguistique CBC soit exigé pour tous les postes de superviseur nuit à la capacité de l'organisation à recruter des gens qui possèdent les compétences techniques et en leadership nécessaires, de même que les compétences générales requises pour diriger une équipe de manière efficace dans un milieu dynamique axé sur l'innovation. En outre, 27 % des employés qui occupent un poste bilingue ont des résultats linguistiques qui ne sont plus valides. De ce nombre, 19,7 % font partie du groupe de relève des EX (EX-1 et EX-2).

Incidence sur les résultats prévus/l'organisation

- Une diminution des capacités en matière de bilinguisme influe sur la planification de la relève, la gestion des talents et les services offerts. Cela nuit également à la capacité de l'organisation à prendre des mesures stratégiques ou de gestion des talents sur le plan de la dotation, y compris les nominations intérimaires et les mouvements latéraux. Mentionnons également que les employés ont le droit d'être supervisés dans la langue de leur choix.

Stratégies

- Continuer de faire le suivi des résultats linguistiques expirés et établir pour chacun des cas un plan d'action harmonisé avec la stratégie de gestion des talents.
- Promouvoir l'utilisation de la langue seconde au travail et encourager l'apprentissage autonome des langues.
- Mettre à jour le profil linguistique des postes lorsque ceux-ci deviennent vacants, avant qu'ils soient comblés.

Surveillance et mesure

- Faire état, sur une base trimestrielle, des progrès réalisés par rapport au plan d'action.

État

